

Association Intercommunale d'Electricité du Sud du Hainaut

Société Coopérative

Association Intercommunale d'Electricité du Sud Hainaut, Société Coopérative, constituée le 28 avril 1925, conformément à la loi du 1er mars 1922, approuvée par Arrêté Royal du 20 avril 1925 - Acte 6483, Annexes du Moniteur Belge du 20 mai 1925.

MODIFICATIONS.

Le 29 novembre 1927, annexes du M.B. du 7 juillet 1928, approuvées par Arrêté Royal du 20 juin 1928.
Le 22 avril 1930, acte n° 288, annexes du M.B. du 25 octobre 1930, approuvées par Arrêté Royal du 2 octobre 1930.
Le 25 avril 1933, acte n° 242, annexes du Moniteur Belge du 30 août 1933, approuvées par Arrêté Royal du 22 août 1933.
Le 27 avril 1954, annexes du M.B. n° 168 du 17 juin 1955, approuvées par A.R. du 27 mai 1955.
Le 22 avril 1958, annexes du M. Belge n° 1854 du 30 janvier 1959, approuvées par A.R. du 30 septembre 1958.
Le 8 mars 1966, annexes du Moniteur Belge n° 194 du 5 octobre 1968, approuvées par A.R. du 12 juin 1968.
Le 25 septembre 1973, Arrêté Royal du 1er avril 1974, Moniteur Belge du 5 juin 1974.
Le 11 mai 1976, Arrêté Royal du 17 septembre 1976, Moniteur Belge du 26 octobre 1976. Annexes au Moniteur Belge du 26 novembre 1976 n° 4.182/6.
Le 27 juin 1978, Arrêté Royal du 12 septembre 1978, Moniteur Belge du 14 octobre 1978.
Le 8 mai 1979, Arrêté Royal du 22 juillet 1980, Moniteur Belge n° 170 du 03 septembre 1980.
Le 13 mai 1980, Arrêté Royal du 10 septembre 1980, Moniteur Belge n° 211 du 30 octobre 1980.
Le 11 mai 1982, Arrêté de l'Exécutif Régional Wallon du 25 octobre 1982, M. Belge n° 237 du 11 décembre 1982.
Le 13 mai 1986, A.M. de la Région Wallonne du 26 novembre 1986, M.B. du 19 décembre 1986.
Le 12 mai 1987, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 4 août, Moniteur Belge du 22 août 1987.
Le 10 mai 1988, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 18 juillet 1988, M.B. du 3 août 1988.
Le 8 mai 1990, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 12 juillet 1990, M.B. du 12 octobre 1990.
Le 18 décembre 1990, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 15 février 1991, M.B. 6 juin 1991.
Le 14 mai 1991, Arrêté Min. de la Région Wallonne du 19 juillet 1991, M.B. du 24 décembre 1991.
Le 11 mai 1993, Arrêté Min. de la Région Wallonne du 27 juillet 1993, M.B. 15 septembre 1993.
Le 10 mai 1994, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 18 juillet 1994, Moniteur Belge du 20 août 1994. Annexes au Moniteur Belge du 13 janvier 1995, n° 950113-83.
Le 25 avril 1995, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 24 juillet 1995, M.B. 4 octobre 1995, n° 951004-48.
Le 17 octobre 1995, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 9 décembre 1996, Moniteur Belge du 08 janvier 1997, n° 970108-522.
Le 24 juin 1997, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 15 septembre 1997, Moniteur Belge du 14 octobre 1997, n° 971014-343.
Le 16 décembre 1997, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 11 février 1998, M.B. 09 avril 1998, n° 980328.
Le 12 mai 1998, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 08 juillet 1998, M.B. 30 septembre 1998, n° 980444.
Le 21 décembre 1999, Arrêté Ministériel Région Wallonne du 24.01.2000, M.B. du 07.04.2000, n° 20000407-295.
Le 19 décembre 2000, Arrêté Ministériel Région Wallonne du 29.01.2001, M.B. du 10.03.2001, n° 20010310-54.
Le 21 juin 2001, Arrêté Ministériel Région Wallonne du 26.07.2001, M.B. du 13.09.2001, n° 20010913-295.
Le 21 mai 2002, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 26.06.2002, M.B. du 05.09.2002, n° 02112739
Le 19 décembre 2002, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 28.01.2003, M.B. du 25.04.2003, n° 03048030
Le 23 décembre 2003, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 05.02.2004. M.B. du 18.05.2004, n° 04074349
Le 29 novembre 2006, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 05.02.2007 (approbation partielle). M.B. du 04.06.2007, n° 07078912
Le 26 juin 2007, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 27.08.2007, M.B. du 16.10.2007, n° 07150449
Le 21 décembre 2007, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 13.02.2008. M.B. du 25.04.2008, n° 08062703
Le 25 juin 2008, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 26.08.2008. M.B. du 30.09.2008, n° 08155515
Le 17 avril 2012, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 12.06.2012. M.B. du 07.08.2012, n° 12138332
Le 27 novembre 2012, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 14.01.2013. M.B. du 25.02.2013, n° 13032708
Le 18 décembre 2013, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 04.04.2014. M.B. du 07.07.2014, n° 14130661
Le 20 décembre 2016, Arrêté Ministériel de la Région Wallonne du 24.02.2017

SIEGE SOCIAL : Association Intercommunale d'Electricité du Sud Hainaut, Hôtel de ville à 6460 Chimay.

SIEGE ADMINISTRATIF : Association Intercommunale d'Electricité du Sud du Hainaut,
rue du Commerce, 4 à 6470 RANCE.

TVA BE 0201.712.587
RPM Charleroi
Membre d'INTER-REGIES

RAPPORTS SUR L'EXERCICE 2016

AIESH sc – Rapports sur l'exercice 2016

Présentés à l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2017

Table des matières

Composition des organes de gestion	5
Rapport d'activités du Conseil d'administration	7
Rapport de gestion du Conseil d'administration	13
Liste des investissements de l'exercice	23
Rapport du Conseil d'administration sur les participations	27
Bilan et annexes	28
Bilans 2015 et 2016	28
Comptes d'exploitation 2015 et 2016	30
Annexes du bilan	32
Bilan social	36
Liste des marchés publics	38
Bilans 2015 et 2016 scindés par activité	39
Comptes d'exploitation 2015 et 2016 par activité	40
Règles d'évaluation	43
Evolution des actifs immobilisés et des amortissements	47
Rapport du réviseur	51
Statistiques de transit d'énergie	55
Résultat de l'exercice 2016	56
Distribution du résultat de l'exercice 2016	57
Etat du capital au 31.12.2016	58
Statistiques générales	59

Conseil d'Administration

désigné par l'assemblée générale du 24 juin 2013

PRESIDENT	M. DUPUIS Charles, bourgmestre, Beaumont
VICE-PRESIDENTS	M. NICOLAS Roland, conseiller communal, Couvin M. DEMEULDRE Alex, conseiller communal, Sivry-Rance
MEMBRES	M. JALLET André, conseiller communal, Beaumont M. COENE, Hary, conseiller communal, Chimay M. DANVOYE Denis, conseiller communal, Chimay M. THONET Florent, conseiller communal, Chimay M. VANDENAVENNE Daniel, conseiller communal, Chimay M. DELOBBE, Jean-Charles, conseiller communal, Couvin M. KIRSCH Michel, conseiller communal, Erquelinnes M. AELGOET Jean-Michel, conseiller communal, Froidchapelle M. DUCOEUR Michel, conseiller communal, Froidchapelle M. DEPRET Albert, bourgmestre, Momignies Mme DAUBERCIE Maryse, échevine, Momignies M. DUCARME François, échevin, Sivry-Rance Mme HERBE Anne-Sophie, conseillère provinciale, déléguée de la Province du Hainaut M. LEBEAU Marc, délégué du personnel M. SALENGROS Jean-Luc, délégué du personnel M. VERSCHUEREN Olivier, délégué du personnel

Comité de gestion

Désigné par le CA du 30 octobre 2014

M. AELGOET Jean-Michel, cons. com., Froidchapelle
M. DANVOYE Denis, conseiller communal, Chimay
Mme DAUBERCIE Maryse, échevine, Momignies
M. DEMEULDRE Alex, cons. communal, Sivry-Rance
M. DEPRET Albert, bourgmestre, Momignies
M. DUCARME François, échevin, Sivry-Rance
M. VANDENAVENNE Daniel, cons. com., Chimay
à partir du 15.11.2016

Comité de rémunération

Désigné par le CA du 09 juillet 2013

Mme DAUBERCIE Maryse, échevine, Momignies
M. DEPRET Albert, bourgmestre, Momignies
M. DUCARME François, échevin, Sivry-Rance
M. DUPUIS Charles, bourgmestre, Beaumont
M. VANDENAVENNE Daniel, cons. com., Chimay
à partir du 15.11.2016

Collège des Contrôleurs aux comptes

désigné par l'assemblée générale du 27 juin 2016

COMMISSAIRE Région Wallonne	BRANKAER Ph. & Partners, 6762 Saint-Mard. --
--------------------------------	---

DIRECTEUR COMPTABLE	M. WALLEE Didier, Sivry-Rance M. GUERIN Pierre, Chimay
------------------------	---

Rapport d'activités présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale du 27 juin 2017.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport du Conseil d'Administration sur les activités de notre Association Intercommunale pour l'exercice 2016.

1. Personnel.

Au cours de l'année 2016, l'AIESH a procédé à quelques changements :

Tout d'abord, nous avons le regret de déclarer l'accident mortel de l'agent Hubert LECOHER, survenu le 25 mai 2016 dans l'exercice de son travail.

Après quinze années dans le secteur privé, Monsieur LECOHER est rentré le 25 août 2008 pour une brève période de stage puis engagé le 25 février 2009 en tant qu'ouvrier électricien.

Le 15 juin 2015, Monsieur LECOHER est désigné chef d'atelier ff et assumera cette fonction jusqu'à son décès.

Dans le cadre de la poursuite des activités de l'AIESH, pour faire face aux différents départs d'agents approchant la mise à la retraite, et en vue de préparer les années à venir, deux agents ont été engagés au cours de l'année 2016 :

- Monsieur Thomas CHARLOTTEAUX qui, après avoir travaillé au sein de la société FABRICOM COFELY durant six années, est engagé à l'AIESH en tant qu'agent au service construction réseau 1^{ère} classe, en date du 19 septembre 2016.

- Madame Elodie RIDDO, employée dans une fiduciaire d'expertise comptable (Compta-gest) durant trois années, rejoint l'AIESH en tant que comptable, en date du 03 octobre 2016 en vue de suppléer au départ en 2017 de Monsieur Pierre GUERIN à la retraite.

De plus, L'AIESH n'avait plus nommé d'agents depuis le 01 mai 2012.

Le Conseil, lors de sa séance du 29 novembre 2016, a proposé et approuvé à l'unanimité quinze nominations à dater du 01 janvier 2017.

Enfin, aucune mise à la retraite durant l'année 2016 n'a été effectuée.

Au 31 décembre 2016, l'effectif était de 53 agents soit une augmentation de 1 unité par rapport à l'année précédente.

2. Rapport des organes de sécurité.

Activités :

Le comité interne et le service de prévention et protection au travail ont œuvré dans les domaines suivants :

- Formation BA4-BA5 pour les agents au centre de formation d'Engie-Electrabel à Thiange.
- Révision des consignes pour la mise en sécurité des installations électriques à haute tension.
- Achat de matériel de balisage, et de condamnations pour les postes à haute tension.

Evolution des indices de fréquence et de gravité des accidents.

Année	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'heures de travail	75644	78517	77700	73915	71283
Nombre accidents avec ITT	5	6	7	1	10
Taux de fréquence	66,1	76,42	90,09	13,53	140,28
Nombre de jours d'incapacité de travail	96	288	74	10	464
Taux de gravité	1,27	3,67	1.71	0,14	6,5
Taux de gravité global	1,27	3,67	1.71	0,14	111,72

L'accident mortel qu'a connu l'AIESH cette année est à l'origine de la forte augmentation des indices de fréquence et de gravité.

Conclusions.

L'année 2016 restera gravée dans la mémoire de l'AIESH comme une année noire au point de vue des accidents du travail. Malgré l'application de procédures de travail, de mises en sécurité, un accident mortel est survenu le 25 mai 2016 dans une cabine électrique de transformation. En exécutant son travail avec beaucoup de professionnalisme, Hubert LECOHIER a été électrocuté. L'enquête visant à établir les responsabilités est toujours en cours. Cet accident prouve combien travailler sur un réseau électrique est dangereux et comporte des risques très graves, prouve qu'il est essentiel de former les agents aux règles de sécurité, de les former, d'appliquer des procédures de travail, d'exploitation, fiables et de les respecter scrupuleusement. En mémoire de notre collègue nous devons réagir et faire perdurer l'intercommunale comme il l'aurait souhaité.

3. Evolution de l'Intercommunale.

- Modifications statutaires de l'AIESH

Le 20 décembre 2016, l'Assemblée Générale de l'AIESH approuvait des modifications statutaires visant à créer un secteur spécifique destiné à la gestion de l'éclairage public : Ainsi furent actés :

- une modification de l'objet social de l'entreprise
- une augmentation de capital par apport en nature des lampes d'éclairage public.

L'éclairage public étant et restant une matière d'intérêt communal, présentait un lien économique et fonctionnel avec les missions du gestionnaire de réseau.

L'établissement et le développement du réseau d'éclairage public, son approvisionnement en énergie, générant de lourdes charges pour les communes, l'AIESH leur a proposé la prise en charge des factures d'énergie ainsi que de réaliser les investissements d'amélioration des réseaux afin de minimiser le coût pour les communes à la seule partie « électron ».

Les modifications statutaires ont été approuvées par la Tutelle de la Région Wallonne le 24 février 2017.

- Reprise du réseau électrique de Couvin

2014 voyait la fin des expertises menées par les deux parties, IDEG / ORES / IDEFIN, d'une part et AIESH / Ville de Couvin d'autre part et la conclusion était qu'il n'y avait pas d'accord.

Le 26 novembre 2015 le Conseil d'Etat considérait que le retrait de rationalisation décidé par le Conseil communal de la Ville de Couvin le 13 janvier 2012 devait être effectif indépendamment de la finalisation des mesures d'expertise prévues par les statuts des intercommunales.

Le 11 janvier 2016, le Collège Communal invite Monsieur FRAIX, l'expert pour la ville de Couvin, à finaliser les procédures d'expertise en cours et à cette fin de convenir avec les experts d'ORES ASSETS et IDEFIN de la désignation d'un troisième expert.

Le 19 avril 2016, le Conseil d'Administration de l'AIESH approuvait la reprise effective du réseau électrique de Couvin le 1^{er} janvier 2017.

ORES rejette la demande sous prétexte que l'AIESH ne dispose d'aucun titre ni mandat pour ce faire. Tant que le Gouvernement Wallon n'a pas désigné l'AIESH comme GRD sur tout le territoire de Couvin, l'AIESH n'est pas habilitée à travailler sur ce réseau.

Le 24 mai 2016, une réunion des experts des 2 parties pour désigner le troisième expert et ainsi constituer le collège d'experts chargé de finaliser les estimations conformément aux statuts de l'intercommunale n'aboutit à aucun accord. Les différences de conception qui existent entre les 2 parties sur le mode de désignation du troisième expert et les conditions d'exercice de sa mission, notamment en ce qui concerne les travaux réalisés jusqu'à présent au sein des Collèges actuels d'experts, démontrent à suffisance qu'il faudra solliciter le tribunal de première instance pour opérer cette désignation.

Le 17 juin 2016, le Conseil Communal de Couvin prend la décision de faire désigner le troisième expert par le Tribunal de Première Instance. Le 27 juin 2016, le Collège Communal décide de mettre cette procédure en attente en vue d'organiser une réunion pour obtenir un accord amiable pour la désignation d'un troisième expert.

Le 30 janvier 2017, le Collège Communal de Couvin exécute la décision du Conseil communal du 17 juin 2016 de requérir la désignation d'un troisième expert par le tribunal de première instance.

Le 27 mars 2017, le Conseil d'Administration de l'AIESH décide d'envoyer un nouveau courrier à ORES (Mise en demeure) pour faire appliquer les décisions prises par le Collège communal de Couvin/ le Conseil communal en 2012 / l'Arrêté du Gouvernement wallon 2013, et la décision du Conseil d'Etat en 2015 afin qu'ORES applique les droits qui ont été donnés à l'AIESH.

- Entrée de l'AIESH dans la société ZE-MO

Pour répondre à la directive européenne « Clean Power for Transport » 2014/94 qui soutient le développement des énergies renouvelables dans le transport, et notamment le développement des infrastructures de carburants alternatifs, tel les bornes de rechargement pour véhicules électriques, la Région wallonne travaille sur la transposition de ladite directive et préconise l'implication des GRD dans l'aide à l'installation et au raccordement de ces bornes. La Commission préconise le déploiement d'une infrastructure accessible au public équivalent à 10% du nombre de véhicules prévus aux horizons temporels 2020, 2025 et 2030.

La transposition décrit toute une série de recommandations telles que :

- aider l'Administration dans l'établissement des concessions (surtout au niveau technique) ;
- soutenir la promotion des concessions sur leur territoire ;
- assurer le soutien au déploiement des bornes en garantissant les prix les plus justes pour les raccordements ;
- soutenir aux planifications futures

Dans ce cadre, le 15 novembre 2016, le Conseil d'Administration approuve de participer au capital social de la SCRL « ZE-MO » société coopérative à responsabilité limitée ayant pour objet :

« L'acquisition, la fabrication, le développement et la mise à disposition, sous quelque forme que ce soit, de bornes de rechargement et de véhicules électriques ainsi que tous services connexes, nécessaires ou utiles au fonctionnement ou à l'exploitation desdites bornes et véhicules ».

L'objet social de la société est de nature à concourir à la réalisation de l'objet social de l'intercommunale AIESH et à lui procurer indirectement de nouveaux revenus et de nouvelles activités dont pourront notamment bénéficier ses associés ;

L'objet même de la société est de nature à contribuer en outre à réduire les émissions de CO2 et autres gaz à effet de serre de telle sorte que l'intercommunale AIESH contribuera de la sorte à l'effort collectif attendu dans le cadre de l'application du Protocole de Kyoto ;

- Approbation du règlement de travail.

Après plusieurs réunions de concertation et négociation avec les délégations syndicales et les représentants de l'autorité, un nouveau règlement de travail est rédigé. Celui-ci reprend entre autres de nouveaux horaires, plus souples, plus variés pour le confort des agents et le bon fonctionnement de la société, il reprend des règles modernes de la loi sur le travail, il différencie les agents nommés des non nommés. Avalisé par le Conseil d'Administration le 18 mai 2016 il sera approuvé par la tutelle de la région wallonne le 22 décembre 2016. Le 01 février 2017, le nouveau règlement de travail est mis en application.

- Evolution des outils informatiques

Le système énergétique national s'articule autour des producteurs, des fournisseurs, des gestionnaires de réseau de transport et gestionnaires de réseau de distribution, des régulateurs, des pouvoirs publics et enfin des consommateurs.

Les processus de gestion du fonctionnement du marché, fortement impactés par le développement des énergies renouvelables, par l'arrivée des compteurs communicants, par le développement du numérique, doivent impérativement être adaptés.

La plateforme de type « clearing house » unique et commune pour les acteurs du marché, développée par la société ATRIAS constitue une évolution considérable qui témoigne la volonté des gestionnaires de réseau d'assumer pleinement leur rôle de facilitateur. Cet outil incontournable et simplificateur va néanmoins entraîner de profondes adaptations informatiques et humaines chez les GRD que l'AIESH a déjà entamées grâce à AREWAL, association des 3 GRD AIESH, AIEG, et REW.

Les 3 GRD d'AREWAL sont régulièrement mis en avant pour leur efficacité et leur capacité à intégrer ce nouvel outil.

Cette nouvelle clearing house promise au départ pour le 1er janvier 2016 s'est vue reportée une première fois au premier janvier 2017, une seconde fois au premier janvier 2018 et à présent septembre 2018. Des retards, imputables à la complexité du projet, coûtent des millions d'euros qui finiront certainement par être répercutés sur le consommateur final.

- Rachat de SFR par TELENET.

Dans le second semestre de l'année 2016, la presse dévoile les intentions de Monsieur Patrick DRAHI, le grand patron d'ALTICE, l'actionnaire principal de la société française SFR, à revendre sa société belge luxembourgeoise NUMERICABLE à TELENET GROUP.

L'AIESH a été informée fortuitement par la presse, et a été privée d'informations de la part de CODITEL alors qu'une convention entre AIESH et CODITEL règle explicitement les droits et obligations de chaque partie en cas de modification des données du contrat.

Pour faire respecter les engagements de cette convention, l'AIESH s'est adressée à plusieurs reprises à son cabinet d'avocats pour mettre en place une réaction adéquate en fonction de l'issue des événements afin d'assurer ses arrières.

En 2017, lors du Conseil d'Administration du 27 mars, nous avons eu la confirmation par le CTO de TELENET, Monsieur Patrick VINCENT, que l'actionnaire principal de CODITEL

Brabant était bien passé de SFR à TELENET pour un montant de 400.000 millions d'euros.

Une nouvelle rencontre sera organisée à la fin de l'année 2017, afin de connaître le Business Plan de cette société.

4. Les investissements.

Le montant total des investissements réalisés par l'AIESH au cours de l'exercice 2016 s'élève à 3.517.073,69 euros, ces investissements concernent exclusivement le GRD et constituent depuis 2014 l'actif régulé secondaire tel que défini par la CWaPE dans la méthodologie tarifaire transitoire applicable aux gestionnaires de réseau de distribution d'électricité actifs en Wallonie pour la période 2015-2016 (art.4 §2) :

- Equipements hors réseau	: 308.873,66 euros
- Haute tension (63kv)	: P.M.
- Transformation haute-moyenne tension	: 1.031.331,69 euros
- Moyenne tension	: 554.580,40 euros
- Transformation moyenne-basse tension	: 64.906,32 euros
- Basse tension	: 1.557.381,62 euros.

Des investissements en cours fin 2016 sont par ailleurs évalués à 1.311.383,50 euros

Le détail des investissements figure en annexe du présent rapport.

Rapport de gestion du conseil d'administration sur l'exercice 2016 présenté à l'Assemblée Générale ordinaire du 27 juin 2017.

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le Conseil d'Administration de la SC AIESH a l'honneur de vous présenter le rapport de gestion de la société concernant l'exercice 2016 s'étendant du 01.01.2016 au 31.12.2016.

1. Commentaires sur les comptes annuels.

1.1. Les comptes de bilan.

1.1.1. ACTIF

L'actif immobilisé est de 46.165.395 euros, en augmentation de 3.043.077 euros :

- L'immobilisé pour le GRD est de 40.909.989 euros.

La méthodologie tarifaire transitoire applicable aux gestionnaires de réseau de distribution d'électricité actifs en Wallonie pour la période 2015-2016 (art.4), publiée par la Cwape le 14.08.2014 impose de distinguer les actifs immobilisés antérieurs et postérieurs au 01.01.2014, appelés respectivement 'immobilisés primaires' et 'immobilisés secondaires'.

Les immobilisés primaires sont de 32.710.795 euros :

- . Terrains et constructions : 50.823 euros
- . Installations techniques et machines (réseaux) : 32.515.408 euros
- . Mobilier, outillage et matériel roulant : 144.565 euros

Les immobilisés secondaires sont de 8.199.194 euros :

- . Immobilisations incorporelles : 279.368 euros
- . Terrains et constructions : 76.100 euros
- . Installations techniques et machines (réseaux) : 6.017.437 euros
- . Mobilier, outillage et matériel roulant : 514.905 euros
- . Immobilisations en cours : 1.311.384 euros

- L'immobilisé pour la télédistribution est de 1.844.724 euros ;

Suite à la concession, le réseau de télédistribution est maintenu à l'actif du bilan. Il a été augmenté une dernière fois en 2012 des investissements réalisés avant le 30.09.2012 et sera amorti en conservant les règles applicables jusque 2012. La charge d'amortissement sera couverte par les produits déjà acquis ou futurs de la convention de concession.

- L'immobilisé pour la reprise des réseaux d'éclairage public des communes associées par apport en nature est de 2.241.600 euros ;
- Les immobilisations financières sont de 1.169.082 euros.

Les actifs circulants sont de 7.643.431 euros, en diminution de 1.178.888 euros :

- La créance à plus d'un an de 1.477.348 euros représente les engagements actualisés de CODITEL Brabant sprl dans le cadre de la concession du réseau de télédistribution ;
- Les travaux en cours s'élèvent à 28.365 euros ;
- Les stocks de marchandises sont de 909.055 euros, en augmentation de 86.163 euros ;
- Les créances à un an au plus croissent de 115.743 euros, se situant à 3.000.996 euros.
- Les placements de trésorerie sont de 1.844.323 euros en diminution de 779.975 euros ;
- Les valeurs disponibles sont de 51.344 euros, en diminution de 74.840 euros.
- Les comptes de régularisation s'élèvent à 332.002 euros, en diminution de 491.652 euros, représentant des charges à reporter pour 32.723 euros, des produits financiers acquis pour 37 euros et des produits acquis du GRD pour 299.241 euros.

Les produits acquis du GRD représentent :

- a) le bonus/malus approuvé par la CREG pour 2008, soit 63.863 euros
- b) le solde à reporter approuvé par la CREG pour 2009, soit 1.061.263 euros.
- c) le solde à reporter estimé pour 2010 à -197.390 euros devant encore faire l'objet d'une décision de la CREG. Le solde négatif signifie qu'il s'agit d'un montant à rendre au marché, qui vient en diminution de soldes à récupérer cumulés des exercices antérieurs.
- d) le solde à reporter calculé pour 2011 à 672.611 euros devant aussi encore faire l'objet d'une décision de la CREG.
- e) le solde à reporter calculé pour 2012 à 144.134 euros n'a fait l'objet d'aucune vérification, ni décision par la CREG.
- f) le solde à reporter calculé pour 2013 à -175.073 euros n'a fait l'objet d'aucune vérification, ni décision par la CREG.
- g) le solde à reporter calculé pour 2014 à -596.899 euros n'a fait l'objet d'aucune vérification, ni décision par la Cwape, devenue compétente suite à la régionalisation du contrôle des prix de l'énergie.
- h) *le solde à reporter calculé pour 2015 à -24.474 euros avant vérification par la Cwape (voir point j)*
- i) en application de la méthodologie tarifaire 2015-2016, un acompte de 10% du solde cumulé au 31.12.2013, soit 156.941 euros a été porté en compte du marché et déduit du solde à récupérer.
- j) la modification, par décision de la Cwape (CD-17a30-CWaPE-0074), du solde à reporter calculé pour 2015 (mentionné au point h) fixé au montant de -143.241 euros
- k) en application de la méthodologie tarifaire 2015-2016, un deuxième acompte de 10% du solde cumulé au 31.12.2013, soit 156.941 euros a été porté en compte du marché et déduit du solde à récupérer.
- l) le solde à reporter calculé pour 2016 de -216.144,37 euros, il n'a fait l'objet d'aucune vérification, ni de décision par la CWaPE.

L'intégration de ces montants dans le bilan est rendue nécessaire pour obtenir un calcul complet du fond de roulement selon la formule de l'AR du 02.09.2008.

1.1.2. PASSIF

Les capitaux propres sont de 38.617.760,99 euros, en augmentation de 3.256.161,45 euros :

- les plus-values ont diminué de 234.792 euros, suite au transfert aux réserves du montant des plus-values RAB amorties.
- les réserves ont augmenté de 1.249.354 euros :

.. L'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2017 décide de l'affectation du résultat 2016 en inscrivant 386.092,59 euros en réserve pour le financement des investissements du GRD, 129.732,39 euros en réserve pour régularisation du dividende GRD, 151.500,00 euros en réserve pour prise de participation, 304.400,00 euros pour financement des consommations EP, 40.000,00 euros pour financement des travaux EP et 2.836,47 euros en réserve pour régularisation du dividende de la télédistribution.

.. les plus-values RAB amorties ont été transférées aux réserves pour 234.792,10 euros ;

Aucune provision n'est inscrite au bilan 2016.

Les dettes sont de 15.194.065,75 euros, en diminution de 1.391.973 euros :

- les dettes à plus d'un an sont de 9.176.917 euros, en augmentation de 56.889 euros résultant de la soustraction des tranches d'emprunts échues en 2016 et de la souscription d'un nouvel emprunt ;
- les dettes échéant dans l'année sont de 773.100 euros, en diminution de 58.489 euros ;
- les dettes envers les fournisseurs sont de 807.541 euros, en diminution de 416.604 euros ;
- les dettes salariales, fiscales et sociales sont de 733.478 euros, en augmentation de 26.150 euros ;
- les acomptes reçus pour des travaux à réaliser s'élèvent à 890.631 euros, en diminution de 513.804 euros.
- les autres dettes sont de 794.220,55 euros, constituées de dettes diverses pour 49.999,62 euros et de dividendes à payer pour 744.220,93 euros.
- les comptes de régularisations sont de 2.018.178 euros, en diminution de 196.527 euros. Ils reprennent notamment :

- .. des intérêts sur emprunts échéant en 2017 pour 12.502 euros ;
- .. le gridfee excédentaire facturé pour un montant de 139.342 euros, soit un reliquat de 9.566 euros relatif à 2015 et 129.777 euros estimés pour 2016 ;
- .. les produits perçus ou à percevoir pour la concession du réseau de télédistribution qui doivent être reportés sur la période de concession et ne sont pas encore portés au compte de résultat : 1.844.724 euros.

1.1.3. SCISSION DU BILAN PAR ACTIVITE

Afin de disposer des éléments indispensables au calcul de la rémunération des capitaux investis dans le GRD et de répondre aux exigences du régulateur, le bilan de l'AIESH a été scindé de manière à présenter un bilan sectoriel pour les activités suivantes : GRD, télédistribution, autres activités non régulées.

Les comptes du bilan ont été affectés aux activités suivant les règles suivantes :

- les comptes spécifiques à une activité sont intégralement affectés à cette activité ;
- lorsque des éléments objectifs permettent de calculer la part de chaque activité dans un compte ou un groupe de compte, le compte ou le groupe de compte est affecté à chaque activité suivant ces éléments ;
- lorsqu'aucun élément objectif ne permet de calculer la part de chaque activité dans un compte ou un groupe de compte, le compte ou le groupe de compte est affecté pour 90% au GRD et pour 10% à la télédistribution.

En raison de la convention de concession du réseau de télédistribution prenant effet le 01.10.2012, la grande majorité des comptes du bilan ont été revus de manière à être imputés intégralement à l'une ou l'autre activité.

Les bilans par activité sont présentés en annexe. Le bilan spécifique du GRD fait apparaître un ratio fonds propres/RAB de 86,35%.

1.2. Les comptes de résultat.

1.2.1. CHARGES

Les charges d'exploitation sont de 16,3 millions d'euros, en augmentation de 8,04% par rapport à 2015 et comprennent notamment :

- Les achats d'énergie destinée à la compensation des pertes et aux fournitures aux clients protégés sont de 546.452 euros, en légère diminution de 1,66% ;
- Les coûts du transport sont de 1.985.242 euros, soit 1.806.018 euros pour les GRT, 45.384 euros pour les échanges avec le GRD voisin et 133.840 euros pour le GRD à lui-même (clients OSP) ;
- Le coût des achats de marchandises est de 1.111.662 euros, en augmentation de 46,09% ;
- Le coût de la sous-traitance est de 1.629.608 euros, en augmentation de 69,31% ; la réalisation du parc éolien de Barbençon est à l'origine de cette forte hausse.
- Le coût des cotisations fédérales et des surcharges OSP facturées par Elia en vue d'être refacturées aux utilisateurs du réseau est inscrit dans le coût des approvisionnements pour un montant de 3.147.320 euros, en augmentation de 1,30% ;
- Les services et biens divers sont de 1.753.846 euros, en augmentation de 9,13%, en raison des augmentations significatives des coûts d'entretien, des frais d'élagage et surtout des coûts des prestations informatiques ;
- Les frais de personnel sont de 3.943.715 euros, en diminution de 1,04%, traduisant une diminution de 1,0 Eqtp et une augmentation de coût de 1,04% par Eqtp ;

- Les charges d'amortissement sont de 2.065.253 euros, en diminution de 2,02% ; ce montant inclut la prise en charge de 234.792 euros au titre d'amortissement de la plus-value RAB autorisé par l'article 4 §1 7° de la méthodologie tarifaire 2015-2016 ;
- Des reprises de réductions de valeurs sur stock et sur créances commerciales ont été actées pour 1.677 euros et 3.151 euros ;
- Les autres charges d'exploitation sont de 25.251 euros, en diminution de 5.652 euros ;
- Les charges financières des emprunts souscrits sont de 293.726 euros, en diminution de 9,62%, en raison de diverses révisions de taux ;
- Des charges exceptionnelles ont été actées pour 550.849 euros :
 - .. Amortissement des installations du GRD désaffectées : 44.426 euros
 - .. Cotisation de responsabilisation pension : 215.540 euros
 - .. Acompte sur les soldes régulatoires des exercices antérieurs : 156.941 euros
 - .. Révision de la régularisation solde régulateur 2015 : 118.767 euros
 - .. Réduction de valeur sur immobilisation financière : 15.150 euros
 - .. Régularisation comptes clients : 25 euros
- Suite à la soumission de l'AIESH à l'impôt des sociétés (ISOC) à partir du 01.01.2015, la charge fiscale a été estimée à 899.750,37 euros, dont 800.000,00 ont fait l'objet de versements anticipés. L'AIESH a par ailleurs payé d'autres impôts pour 36.122,67 euros

1.2.2. PRODUITS

Les produits d'exploitation passent de 18,14 à 19,61 millions d'euros, en augmentation de 8,09% :

- Le chiffre d'affaires est de 15.247.519 euros, en augmentation de 417.962 euros :
 - Les prestations du GRD sont de 14.900.347 euros en augmentation de 3,17% ;

En application de la méthode préconisée par la CREG, le chiffre d'affaire rémunérant l'utilisation du GRD inclut le solde visant à assurer au GRD la marge équitable prévue par l'AR du 02.09.2008. Calculé provisoirement, ce solde conduit à constater un excédent de résultat de 216.144,37 euros qui devraient être crédités au marché dans les tarifs de la prochaine période régulatoire.

Ce solde a été comptabilisé comme produit négatif et porté en diminution du compte de régularisation à l'actif du bilan.

- Les ventes en télédistribution sont de 347.173 euros. Elles concernent des prestations pour CODITEL Brabant sprl et un reliquat de prestations pour des tiers.
- La variation des travaux en cours est positive de 6.745 euros ;
- La production immobilisée est de 3.791.629 euros, en augmentation de 36,37% ;
- Les autres produits d'exploitation sont de 565.819 euros, en augmentation de 24.897 euros ;

Les produits financiers sont de 148.973 euros, en augmentation de 26.185 euros.

Un produit exceptionnel de 43.782 été enregistré, il correspond aux soldes créditeurs des gridfee des exercices antérieurs.

1.3. Evolution du résultat et des dividendes payés aux communes associées.

L'AIESH a réalisé en 2016 un résultat avant impôt de 2.694.655,42 euros desquels il faut déduire une charge fiscale ISOC estimée à 899.750,37 euros et 36.122,67 euros d'autres impôts.

Le résultat après impôts réalisé par l'AIESH en 2016 s'élève dès lors à 1.758.782,38 euros. Comparé au résultat de l'exercice 2015, soit 1.669.669,79 euros, le résultat de 2016 est en augmentation de 5,07%.

Le résultat après impôts doit se répartir par activité, il se décline de la façon suivante :

a) GRD, bénéficière de 1.718.045,32 euros, en augmentation de 121.326,89 euros par rapport à 2015. Ce montant est la somme des éléments suivants :

- un résultat positif de 2.019.982,53 euros pour utilisation du réseau composé principalement de la rémunération des capitaux à hauteur de 1.632.620,92 euros (+16,74% rapport à 2015) et du solde positif des coûts gérables pour un montant de 259.464,77 euros.

- un résultat positif de 33.189,73 euros pour la partie « Divers régulés » (*réparations accidents sur notre réseau, raccordements provisoires, travaux pour tiers, ventes magasin*)

- un résultat négatif de 215,13 euros pour la partie « Divers non régulés » (*construction éclairage public*)

- un résultat négatif de 334.911,81 euros résultant de la régularisation du solde des coûts non gérables

b) télédistribution, bénéficière de 2.836,47 euros constitué essentiellement de produits financiers ;

c) autres activités non-régulées, bénéficière de 37.900,59 euros, provenant essentiellement des produits financiers;

L'affectation du résultat proposé au point 6 ci-dessous, sous déduction du dividende affecté au financement de l'EP énergie et construction soit 344.400,00 euros, conduit au versement final de dividendes s'élevant à 744.220,93 euros, en diminution de 25,20% par rapport à 2015.

2. Evénements survenus après la clôture de l'exercice

Le bilan et le compte d'exploitation présentés à l'approbation de l'Assemblée Générale ont été établis sur base du rapport d'exploitation du GRD qui sera soumis à la Cwape le 30.06.2017 dans le respect des délais fixés par la méthodologie tarifaire 2015-2016.

Suite à la décision de la CWaPE (CD-17a30-CWaPE-0074) du 30.01.2017, le montant du solde à rendre au marché inscrit dans nos actifs réglementaires pour l'exercice 2015 a été corrigé pour s'élever à 143.241,00€ et a un impact négatif sur le résultat 2016 de 118.767,44€, soit la différence entre l'estimation AIESH et la décision CWaPE mentionnée ci-dessus.

3. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

Les faits majeurs susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société sont détaillés au point 3 du rapport d'activités soumis ce jour à l'assemblée générale.

4. Activités en matière de recherche et développement

Néant.

5. Indications relatives à l'existence de succursales de la société

Néant.

6. Affectation du résultat

Le bénéfice de l'exercice après impôts est de 1.758.782,38 euros en 2016 contre 1.669.669,79 euros en 2015.

En application des dispositions de l'article 79 des statuts, pour l'activité GRD dont le bénéfice après impôts s'élève à 1.718.045,32 euros, il sera proposé à l'Assemblée Générale d' :

- affecter 129.732,39 euros à la réserve pour régularisation du dividende du GRD afin de prendre en compte les incertitudes que pèsent sur le résultat en raison de la mise en place d'une nouvelle méthodologie tarifaire (voir point 7.1.2.) ;
- affecter 386.092,59 euros à la réserve pour investissements du GRD, soit 22,47 % du résultat, de manière à préserver les revenus des associés sur le long terme et la capacité d'emprunt de l'AIESH ;
- affecter 113.599,41 euros au financement de la prise de participations dans la société ZE-MO
- attribuer 160.552,44 euros au titre de dividende privilégié en rémunération des parts "B", en diminution de 2,18% par rapport à 2015 ;
- attribuer, au prorata des kwh BT livrés, un dividende d'exploitation de 928.068,49 euros en augmentation de 11,70% par rapport à 2015.

Pour l'activité télédistribution, en application des dispositions de l'article 79 des statuts, en raison de la faiblesse de la trésorerie propre à l'activité, il sera proposé à l'Assemblée Générale de mettre en réserve l'intégralité du résultat, soit 2.836,47 euros et de ne distribuer aucun dividende, étant entendu que le dividende privilégié en rémunération des parts "B" ne pourra non plus être attribué.

7. Risques et incertitudes

Au-delà du risque inhérent au développement de toute activité économique, les principaux risques et incertitudes tiennent pour l'activité GRD de l'évolution du cadre législatif et l'interprétation qu'en fait le régulateur dans l'exercice de ses missions de contrôle. Pour l'activité de télédistribution, le risque majeur se trouve désormais dans la capacité du concessionnaire de l'activité à honorer ses engagements.

7.1. GRD : les soldes régulateurs et le solde des coûts gérables

En application de la loi spéciale du 06.01.2014 relative à la sixième réforme de l'Etat, le décret wallon du 11.04.2014, modifiant le décret du 12.04.2001 relatif à l'organisation du marché de l'électricité, officialise le transfert des compétences tarifaires à la Cwape.

Par ailleurs, l'article 72 du décret du 11.04.2014 introduit un article 66 dans le décret du 12.04.2001 par lequel la Cwape se voit confier la mission de déterminer et affecter les soldes régulateurs antérieurs au transfert de la compétence tarifaire.

7.1.1. Les soldes régulateurs

Les soldes régulateurs sont constitués des écarts positifs ou négatifs entre la rémunération équitable accordée au GRD en application de l'AR du 02.09.2008 et le résultat comptable d'exploitation du GRD, corrigé des écarts entre le budget et la réalité des coûts gérables.

Un résultat comptable supérieur à la rémunération équitable constitue un "bonus" qui doit être rendu au marché sous forme de diminution des tarifs futurs.

A l'inverse, un résultat comptable inférieur à la rémunération équitable constitue un "malus" qui doit être récupéré sur le marché sous forme d'augmentation des tarifs futurs.

En application de l'AR du 02.09.2008, La CREG devait approuver annuellement les soldes régulateurs du GRD, tandis que l'article 16 du même arrêté stipule que, à l'issue de la troisième année de la période régulatoire, le Conseil des Ministres, sur proposition de la CREG, doit décider de l'affectation des soldes des quatre années antérieures en vue de leur prise en charge par les tarifs de la période régulatoire suivante.

Suite à divers recours quant à la légalité de l'AR du 02.09.2008, mais aussi en raison de la régionalisation de la compétence tarifaire, le processus a été interrompu.

Les travaux de vérification et d'approbation des soldes 2010 à 2014 ainsi que d'affectation des soldes 2008 à 2014 en vue de leur prise en charge n'a pas encore été réalisés par la CWaPE. Dans l'attente de cet exercice de vérification, le régulateur a de nouveau autorisé les GRD à intégrer dans leurs budgets 2015-2016 un deuxième acompte sur les soldes régulateurs à récupérer représentant 10% du solde cumulé au 31.12.2013. La Cwape précise cependant que l'imputation de cet acompte ne constitue pas, et ne peut être interprétée comme une acceptation explicite ou implicite des soldes régulateurs des années antérieures.

A l'issue de l'exercice 2016, la situation des actifs régulateurs de l'AIESH est la suivante :

Année	statut		solde rapporté	acompte	solde restant
2008	Décision CREG 15.10.2009		63.862,78	-12.772,56	51.090,22
2009	Décision CREG 23.12.2010		1.061.262,55	-212.252,52	849.010,03
2010	Vérifié par la CREG. <i>Pas de décision officielle</i>		-197.390,35	39.478,08	-157.912,27
2011	Vérifié par la CREG. <i>Pas de décision officielle</i>		672.611,45	-134.522,30	538.089,15
2012	Calculé par AIESH		144.134,00	-28.826,80	115.307,20
2013	Calculé par AIESH		-175.073,24	35.014,66	-140.058,58
2014	Calculé par AIESH		-596.899,29		-596.899,29
2015	Décision Cwape 30/01/2017 CD-17a30		-143.241,00		-143.241,00
2016	Calculé par AIESH		-216.144,37		-216.144,37
	Total actif bilan 2015		613.122,53	-313.881,44	299.241,09

7.1.2. Evolution des soldes des coûts gérables

Les coûts gérables sont constitués des achats de marchandises, des biens et services et des frais de personnel affectés au fonctionnement du GRD et à l'entretien du réseau.

Le solde des coûts gérables est l'écart entre le budget accordé par le régulateur (actuellement la Cwape) et les coûts réels de l'exercice. Un écart positif (budget supérieur aux coûts réels) constitue un bénéfice pour le GRD, tandis qu'un écart négatif (budget inférieur aux coûts réels) constitue une perte pour le GRD.

Jusqu'en 2014, les budgets accordés pour 2009, simplement indexés, ne permettaient plus de couvrir les coûts réels, entraînant des pertes récurrentes.

Pour les exercices 2015 et 2016, la Cwape a autorisé les GRD, via ses lignes directrices, à fixer le plafond des coûts gérables au niveau des coûts réels de 2012, ce qui permet de retrouver un équilibre entre les coûts réels et le budget.

A la clôture de l'exercice, nous constatons un résultat en bénéfice de 259.464,77 euros.

Il est cependant important de noter que ce résultat reste dépendant d'une double incertitude de la part du régulateur : d'une part, le budget accordé peut être revu après vérification des comptes de 2012 ayant servi de référence et d'autre part les coûts réels peuvent être corrigés par reclassement en coûts gérables de charges comptabilisées en coûts non gérables.

Pour tenir compte de ces incertitudes, il sera proposé à l'assemblée Générale de réserver 50% du bénéfice sur les coûts gérables.

7.2. Situation de la télédistribution.

Faisant suite à la concession de l'activité de télédistribution à la société CODITEL Brabant sprl, comme nous l'indiquons déjà en 2012, la seule incertitude qui subsiste réside dans la capacité de la société concessionnaire à honorer ses redevances pendant les trente prochaines années. La réalité du caractère certain de la créance long terme de 1.477.347,89 euros inscrite à l'actif du bilan dépend de cette capacité. Même si depuis 2016, les engagements de la direction de Coditel ont permis un paiement plus régulier de nos factures, nous restons très vigilants quant au respect des dates des échéances.

8. Utilisation des instruments financiers

L'AIESH a garanti le taux de deux emprunts par des swaps de taux d'intérêt se clôturant respectivement le 31.12.2025 et le 31.12.2019.

Pour le reste, l'AIESH n'utilise pas de produits financiers dérivés. La trésorerie est placée dans des produits à capital garanti à court terme et sans risque de liquidité.

9. Approbation des comptes annuels, décharge aux administrateurs et au Commissaire

Nous prions l'Assemblée Générale des Actionnaires d'approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016.

Les honoraires du commissaire en 2016 se sont élevés à 14.925,00 euros HTVA.

En accord avec les dispositions légales, nous prions l'Assemblée Générale des Actionnaires d'accorder décharge aux Administrateurs et au commissaire de la société pour leurs missions effectuées durant l'exercice 2016.

Investissements réalisés en 2016

1. Investissements hors réseau

Logiciel process marché et OSP	198.000,00
Terrains et bâtiments	8.022,28
Outillage	10.097,57
Matériel et mobilier de bureau	4.021,85
Matériel bureautique	21.536,96
Aménagement des bureaux	2.966,39
Matériel roulant	64.228,61
	<hr/>
	308.873,66

2. Investissements pour le réseau de distribution (GRD).

2.0. Au niveau Transformation (HT-MT).

Branchement parc éolien de Barbençon	798.543,43
Sous-station Momignies émetteur TCC	44.067,08
Télésignalisation des sous-stations	139.625,07
Aiesh remplacement Eprom allumage EP	49.096,11
	<hr/>
	1.031.331,69

2.1. Au niveau Moyenne Tension (MT).

Réseau 15 000 volts souterrain	270.610,99
Beaumont, Place du Belvédère	37.156,06
Chimay, rue de Jericho	63.192,24
Froidchappelle, rue du Pont D'Alsort	98.270,72
Momignies, rue d'en Haut	5.625,90
Solre-Saint-Géry, rue Bon Air	14.737,28
Solre-Saint-Géry, rue Lambot	21.995,85
Vergnies, rue les Haiewys	29.632,94
Réseau 15 000 volts aérien	185.100,56
Baileux, portique ALM181	22.187,23
Beauwelz, rue Les Trieux Troues	13.460,97
Bourlers, rue de la Trappe	10.513,13
Boussu-Lez-Walcourt, Grand rue	8.598,65
Froidchappelle, Parc Résidentiel du Cul de Cheval	17.074,77
Momignies, Route de Macon	24.558,84
Pesche, rue de la Butte	6.401,01
Petite-Chapelle, rue Verte Place	8.399,83
Presgfaux, rue Emile Noel	19.187,62
Renlies, rue Lutiau	9.678,35
Saint-Rémy, rénovation ligne moyenne tension	12.753,99
Salles, rue Sainte Monégonde	4.466,81
Strée, rénovation ligne moyenne tension	27.819,38
Cabines de dispersion	98.868,85
Boussu-Lez-Walcourt, Chaussée de Beaumont	41.324,95
Grandrieu, rue de la Sablière	2.751,04
Solre-Saint-Géry, rue Lambot	54.792,87
	<hr/>
	554.580,40

2.2. Au niveau de la transformation Moyenne/Basse Tension (MT-BT).

Transformateurs MT-BT		0,00
Cabines au sol		55.105,62
Solre-Saint-Géry, rue Bon Air	55.105,62	
Cabines poteaux		9.800,70
Forge-Philippe, rue du Bois Bouillard	1.752,81	
Forges, rue de Vertillon	3.131,69	
Macquenoise, rue de la Distillerie	2.954,33	
Rance, rue du Commerce	1.961,88	
		<hr/>
		64.906,32

2.3. Au niveau Basse Tension (BT).

Réseaux souterrains et aériens	Souterrain	Aérien	
<u>Beaumont</u>			129.377,95
Barbençon, rue du Noir Chat		14.270,42	
Barbençon, rue les Trous	2.503,82		
Beaumont, Place du Belvédère	23.806,70		
Beaumont, rue Fernand Deliege	1.739,89		
Leval-Chaudeville, rue Bas de la Motte	19.485,64		
Leval-Chaudeville, rue de la Bouteillerie	7.982,54		
Renlies, rue de Cuquegnies		9.643,18	
Solre-Saint-Géry, rue Bon Air		5.043,97	
Solre-Saint-Géry, rue de Grandrieu		5.243,02	
Solre-Saint-Géry, rue Lambot	7.567,63		
Strée, rue des Bois	3.507,11		
Strée, Chaussée de Charleroi	4.884,56	2.775,14	
Thirimont, Chaussée de Mons		5.821,41	
Thirimont, rue de la Tourette	4.967,26		
Thirimont, rue les Routures		2.968,23	
Beaumont, Divers	4.574,70	2.592,73	
	<hr/>	<hr/>	
	81.019,85	48.358,10	
<u>Chimay</u>			270.049,88
Baileux, rue de Rocroi	6.337,13		
Bourlers, rue de la Planchette		2.246,73	
Bourlers, rue du Bois	10.727,10	33.340,98	
Chimay, Chaussée de Trélon	3.040,44		
Chimay, Cité des Cerisiers	2.174,59		
Chimay, Place Froissart	12.329,13		
Chimay, rue de Virelles	118.317,46		
Chimay, rue du Pavillon	6.699,20		
Chimay, rue Platte-Pierre	7.651,00		
L'Escaillère, rue Colas Jean	10.685,53		
L'Escaillère, rue Hauts Marais		18.827,30	
Lompret, rue Fernand Tilquin	10.635,75		
Riezes, rue Haute Nimelette		10.187,22	
Saint-Rémy, Chemin de Villers-La-Tour		1.802,16	
Chimay, divers	11.286,18	3.761,98	
	<hr/>	<hr/>	
	199.883,51	70.166,37	

<u>Couvin</u>			86.080,48
Aublain, rue de la Galoperie		7.260,55	
Bruly, Chemin de la Ferme Capitane		6.964,48	
Bruly, rue de l'Hermitage	13.386,51		
Bruly-de-Pesche, Domaine de la Forestière	3.609,19		
Bruly-de-Pesche, Domaine des Ecoreuils	3.180,75		
Cul-Des-Sarts, rue de la Ramée		9.781,41	
Cul-Des-Sarts, rue Victor Marée	7.762,43		
Dailly, rue de la Barrière	20.836,44	8.536,24	
Couvin, divers	2.918,85	1.843,63	
	<u>51.694,17</u>	<u>34.386,31</u>	
<u>Froidchapelle</u>			274.017,40
Boussu-Lez-Walcourt, Chaussée de Beaumont	15.751,04	3.326,82	
Boussu-Lez-Walcourt, Lacs de l'Eau d'Heure	25.886,07		
Boussu-Lez-Walcourt, rue Crossart		14.031,06	
Boussu-Lez-Walcourt, rue Tourette		4.213,17	
Froidchapelle, Parc Résidentiel du Chénia	2.646,19		
Froidchapelle, Parc Résidentiel du Cul de Cheval	24.023,13		
Froidchapelle, Parc Résidentiel le Bosquet	35.977,73		
Froidchapelle, rue de la Jumelle		2.493,07	
Froidchapelle, rue de la Queue de Rance		44.049,90	
Froidchapelle, rue de Milombois	30.603,51		
Froidchapelle, rue de Sautizelle		21.340,93	
Froidchapelle, rue des Martyrs		4.369,31	
Froidchapelle, rue du Fond des Herbes	24.800,52	5.331,35	
Froidchapelle, divers	9.556,18	5.617,42	
	<u>169.244,37</u>	<u>104.773,03</u>	
<u>Momignies</u>			92.544,19
Beauwelz, rue Les Culots		7.819,64	
Macquenoise, Place de l'Eglise	7.800,76		
Macquenoise, Route Verte	22.555,18		
Macquenoise, rue Gratte-Pierre		5.286,58	
Momignies, rue du Centenaire	17.355,86		
Momignies, rue les Martignons	7.962,93	3.508,21	
Momignies, rue Thiérache		10.997,87	
Seloignes, rue de la Fourchinée	1.906,93		
Seloignes, rue du Château d'Eau	2.207,95		
Momignies, divers	3.577,97	1.564,31	
	<u>63.367,58</u>	<u>29.176,61</u>	
<u>Sivry-Rance</u>			69.961,04
Grandrieu, rue de la régence	9.531,88		
Montbliart, rue de Baillièvre		10.658,92	
Montbliart, rue d'Eppe	1.159,09		
Rance, rue des Carrières		23.803,83	
Sautin, rue de France		2.420,12	
Sivry, rue de Beurieux		4.573,10	
Sivry, rue de Sautin	9.671,85		
Sivry, rue La-Haut	4.316,77		
Sivry, divers	1.476,89	2.348,59	
	<u>26.156,48</u>	<u>43.804,56</u>	
Total réseaux souterrains et aériens	591.365,96	330.664,97	922.030,93

Branchements basse tension	511.295,79
Comptages basse tension	46.873,08
Compteurs à budget	77.181,82

Total des investissements BT réalisés en 2016	1.557.381,62
---	--------------

Total des investissements réalisés en 2016 pour le GRD	3.208.200,03
---	---------------------

Total des investissements réalisés en 2016 pour l'actif régulé secondaire du GRD (1)+(2)	3.517.073,69
---	---------------------

3. Amélioration de l'éclairage public.

Beaumont	5.137,20
Couvin	168,00
Froidchapelle	1.652,75
Momignies	3.064,00
Sivry-Rance	1.853,85

Total	11.875,80
--------------	------------------

Rapport du conseil d'administration sur les participations détenues par l'AIESH présenté à l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2017

Le conseil d'administration du 15.11.2016 a décidé de la prise de participation par AIESH dans ZE-MO srl par rachat de 1.030 parts A à AIEG srl et souscription de 5 parts C.

Constatant au bilan arrêté le 30.06.2016 par ZE-MO srl des pertes reportées de près de 70% du capital souscrit, en ce compris la souscription de AIESH le 15.11.2016, une réduction de valeur de 10% de la participation de AIESH, a été inscrite au bilan, en application des règles d'évaluation.

Au 31 décembre 2016, l'AIESH détient des participations dans les sociétés suivantes : INTER-REGIES sc, INTERSUD sc, SOCOFE sa, PUBLI-T srl, ATRIAS srl, AREWAL srl et ZE-MO srl.

Chaque participation détenue par l'AIESH est de nature à concourir à la réalisation de l'objet social de la société, en conformité avec les dispositions de l'article L1512-5 du code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Liste des participations détenues par l'AIESH

Dénomination	Capital au 31.12.2015 (*)	Parts détenues par l'AIESH	Capital souscrit par l'AIESH	Capital libéré par l'AIESH
INTER-REGIES srl be 0207.622.758	435.214,00	140	3.470,60	3.042,99
INTERSUD srl be 0201.717.438	2.234.402,00	150	3.750,00	3.750,00
SOCOFÉ sa be 0472.085.439	269.952.475,00	2.000	500.000,00	500.000,00
PUBLI-T srl be 0475.048.986	453.233.527,00	1.728	514.970,31	514.970,31
ATRIAS srl be 0836.258.873	18.600,00	2	100,00	100,00
AREWAL srl be 0627.818.345	18.600,00	62	6.200,00	6.200,00
ZE-MO srl Be 0844.379.951	1.026.000,00	1.030 parts A + 5 parts C	151.500,00	151.500,00

(*) sauf -1- PUBLI-T : 31.08.2016 -2- ZE-MO : 30.06.2016

1. Bilan après répartition des

ACTIF	Codes	2016		2015	
		Montants	Totaux	Montants	Totaux
ACTIFS IMMOBILISES	20/28		46.165.395,30		43.122.318,43
II Immobilisations incorporelles	21		279.368,40		133.733,33
III Immobilisations corporelles	22/27		44.716.944,88		41.957.885,46
A. Terrains et constructions	22	126.922,12		123.613,21	
B. Installations techniques et machines	23	42.619.169,11		40.525.896,39	
C. Mobilier, matériel roulant et outillage	24	659.470,15		793.663,26	
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27	1.311.383,50		514.712,60	
IV Immobilisations financières	28		1.169.082,02		1.030.699,64
A. Entreprises liées	280/1				
2. Créances	281				
B. Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	282/3				
1. Participations	282	142.550,00		6.200,00	
2. Créances	283				
C. Autres immobilisations financières	284/8				
1. Actions et parts	284	1.021.863,30		1.021.863,30	
2. créances et cautionnements en numéraire	285/8	4.668,72		2.636,34	
ACTIFS CIRCULANTS	29/58		7.643.431,44		8.822.319,45
V Créances à plus d'un an	29		1.477.347,89		1.518.418,78
A. Créances commerciales	290	1.477.347,89		1.518.418,78	
VI Stocks et commandes en cours d'exécution	3		937.419,66		844.512,43
A. Stocks	30/36				
2. En-cours de fabrication	32	28.364,60		21.619,92	
3. Travaux finis	33				
4. Marchandises	34	909.055,06		822.892,51	
6. Acomptes versés	36				
VII Créances à un an au plus	40/41		3.000.995,80		2.885.252,72
A. Créances commerciales	40	2.900.475,64		2.734.419,22	
B. Autres créances	41	100.520,16		150.833,50	
VIII Placements de trésorerie	50/53		1.844.322,83		2.624.298,16
B. Autres placements	51/53	1.844.322,83		2.624.298,16	
IX Valeurs disponibles	54/58		51.343,74		126.183,56
X Comptes de régularisation	490/1		332.001,52		823.653,80
TOTAL	20/58		53.808.826,74		51.944.637,88

exercices 2015 et 2016

P A S S I F	Codes	2016		2015	
		Montants	Totaux	Montants	Totaux
CAPITAUX PROPRES	10/15		38.614.760,99		35.358.599,54
I Capital	10		6.465.528,40		4.223.928,40
A. Capital souscrit	100	6.465.528,40		4.223.928,40	
B. Capital non appelé(-)	101				
III Plus-values de réévaluation	12		9.176.677,46		9.411.469,56
IV Réserves	13		22.972.555,13		21.723.201,58
A. Réserve légale	130	1.008.421,52		1.008.421,52	
C. Réserves immunisées	132	1.105.083,69		1.105.083,69	
D. Réserves disponibles	133	20.859.049,92		19.609.696,37	
V Bénéfice reporté	14		0,00		0,00
VI Subside en capital	15		0,00		0,00
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16		0,00		0,00
VII.A Provisions pour risques et charges	160/5		0,00		
3. Grosses réparations et gros entretien	162	0,00		0,00	
4. Autres risques et charges	163/5				
DETTES	17/49		15.194.065,75		16.586.038,34
VIII Dettes à plus d'un an	17		9.176.917,00		9.120.027,97
A. Dettes financières	170/4				
4. Etablissements de crédit	173	9.176.917,00		9.120.027,97	
D. Autres dettes	178/9	0,00		0,00	
IX Dettes à un an au plus	42/48		3.998.970,72		5.251.305,14
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	773.099,97		831.588,97	
B. Dettes financières	43				
1. Etablissements de crédit	430/8				
C. Dettes commerciales	44				
1. Fournisseurs	440/4	807.541,31		1.224.145,14	
D. Acomptes reçus sur commandes	46	890.630,91		1.404.435,35	
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	733.477,98		707.328,49	
1. Impôts	450/3	194.351,59		116.146,01	
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	539.126,39		591.182,48	
F. Autres dettes	47/48	794.220,55		1.083.807,19	
X Comptes de régularisation	492/3		2.018.178,03		2.214.705,23
TOTAL	10/49		53.808.826,74		51.944.637,88

2. Comptes de résultat

CHARGES	Codes	2016	2015
Résultats d'exploitation			
A. Approvisionnements et marchandises	60		
1. Achats	600/8	8.566.484,30	7.518.646,00
2. Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	609	-84.485,51	-31.034,14
B. Services et biens divers	61	1.753.846,39	1.607.133,72
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	62	3.943.714,64	3.984.986,82
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	2.065.253,44	2.024.420,03
E. Réductions de valeurs sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -)	631/4	-4.827,93	-80.570,68
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)	635/7	0,00	0,00
G. Autres charges d'exploitation	640/8	25.251,00	30.902,57
II. Coût des ventes et des prestations	60/64	16.265.236,33	15.054.484,32
III. Bénéfice d'exploitation	70/64	3.346.475,04	3.089.823,30
Résultats financiers			
A. Charges des dettes	650	293.725,78	324.974,23
C. Autres charges financières	652/9	0,00	0,00
V. Charges financières	65	293.725,78	324.974,23
VI. Bénéfice courant	70/65	3.201.722,39	2.887.636,74
Résultats exceptionnels			
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660	44.425,51	49.945,77
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	15.150,00	0,00
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	662		
E. Autres charges exceptionnelles	664/8	491.273,17	352.087,92
VIII. Charges exceptionnelles	66	550.848,68	402.033,69
IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts	70/66	2.694.655,42	2.485.603,05
Charges fiscales			
X. A. Impôts	670/3	935.873,04	815.933,26
XI. Bénéfice de l'exercice	70/67	1.758.782,38	1.669.669,79
TOTAL		19.804.466,21	18.267.095,29
XII. Transfert aux réserves immunisées	68		
XIII. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	1.758.782,38	1.669.669,79

des exercices 2015 et 2016

PRODUITS	Codes	2016	2015
A. Chiffre d'affaires	70	15.247.519,33	14.829.557,82
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	71	6.744,68	-6.572,66
C. Production immobilisée	72	3.791.628,65	2.780.400,43
D. Autres produits d'exploitation	74	565.818,71	540.922,03
I. Ventes et prestations	70/74	19.611.711,37	18.144.307,62
A. Produits des immobilisations financières	750	106.075,68	76.472,64
B. Produits des actifs circulants	751	2.089,46	6.097,06
C. Autres produits financiers	752/9	40.807,99	40.217,97
IV. Produits financiers	75	148.973,13	122.787,67
A. Reprise d'amortissements et réduction de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	762		
C. Reprise de provision pour risques et charges exceptionnels	762		
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763	0,00	0,00
E. Autres produits exceptionnels	764/9	43.781,71	0,00
VII. Produits exceptionnels	76	43.781,71	0,00
X. B. Régularisations d'impôts	68/78		
TOTAL		19.804.466,21	18.267.095,29
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS			
A. Bénéfice à affecter	70/69	1.758.782,38	1.669.669,79
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	1.758.782,38	1.669.669,79
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790		
B. Prélèvement sur les capitaux propres	791/2	0,00	0,00
2. sur les réserves	792		
C. Dotations aux réserves	691/2	1.014.561,45	613.796,89
1. au capital et aux primes d'émission	691		
2. à la réserve légale	6920		
3. aux autres réserves	6921	1.014.561,45	613.796,89
D. Résultat à reporter		0,00	0,00
1. Bénéfice à reporter	693		
E. Intervention des associés dans la perte	794		
F. Bénéfice à distribuer (-)	694/6	744.220,93	1.055.872,90
1. Rémunération du capital	694	744.220,93	1.055.872,90

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS.

II. Etat des immobilisations incorporelles

Exercice 2016

Concessions, brevets, licences et droits similaires	Codes	Exercice
a) VALEUR D'ACQUISITION		
Au terme de l'exercice précédent	8052	137.600,00
Mutations de l'exercice		
- Acquisitions y compris la production immobilisée	8022	198.000,00
- Cessions et désaffectations (-)	8032	
Au terme de l'exercice	8052	335.600,00
b) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR (-)		
Au terme de l'exercice précédent	8122	3.866,67
Mutations de l'exercice		
- Actés	8072	52.364,93
- Annulés (-)	830	
Au terme de l'exercice	832	56.231,60
c) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		
(a)-(b)	833	279.368,40

III. Etat des immobilisations corporelles

Exercice 2016

	Codes	Terrains et constructions (rubrique 22)	Installations techniques et machines (rubrique 23)	Mobilier, matériel roulant et outillage (rubrique 24)	Immobilisations en cours et acomptes (rubrique 27)	TOTAL RUBRIQUE III
a) VALEUR D'ACQUISITION						
Au terme de l'exercice précédent	815	309.509,55	57.082.843,75	2.646.159,28	514.712,60	60.553.225,18
Mutations de l'exercice						
- Acquisitions y compris la production immobilisée	816	8.022,28	3.908.828,88	102.851,38	1.311.383,50	5.331.086,04
- Cessions et désaffectations (-)	817		-91.730,66		-514.712,60	-606.443,26
- Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	818					0,00
Au terme de l'exercice	819	317.531,83	60.899.941,97	2.749.010,66	1.311.383,50	65.277.867,96
b) PLUS-VALUES						
Au terme de l'exercice précédent	820	0,00	11.050.769,71	0,00	0,00	11.050.769,71
Mutations de l'exercice						
- Actées	821					
- Annulées	823					
Au terme de l'exercice	825	0,00	11.050.769,71	0,00	0,00	11.050.769,71
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR (-)						
Au terme de l'exercice précédent	826	185.896,34	27.607.717,07	1.852.496,02	0,00	29.646.109,43
Mutations de l'exercice						
- Actés	827	4.713,37	1.815.556,16	237.044,49	0,00	2.057.314,02
- Repris car excédentaires	828					0,00
- Annulés (-)	830		-91.730,66			-91.730,66
- Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	831					0,00
Au terme de l'exercice	832	190.609,71	29.331.542,57	2.089.540,51	0,00	31.611.692,79
d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE						
(a)+(b)-(c)	833	126.922,12	42.619.169,11	659.470,15	1.311.383,50	44.716.944,88

IV. Etat des immobilisations financières
Exercice 2016

	Codes	Entreprises		
		Liées	avec lien de participation	autres
1. Participations, actions et parts				
a) VALEUR D'ACQUISITION				
Au terme de l'exercice précédent	835		6.200,00	1.022.290,91
Mutations de l'exercice				
- Acquisitions	836		151.500,00	
- Cessions et retraits(-)	837			
Au terme de l'exercice	839	0,00	157.700,00	1.022.290,91
d) MONTANTS NON APPELES(-)				
Au terme de l'exercice précédent	853			427,61
Mutations de l'exercice(+)(-)	854		15.150,00	
Au terme de l'exercice	855	0,00	15.150,00	427,61
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) - (d)				
	856	0,00	142.550,00	1.021.863,30
2. Créances				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE PRECEDENT				
Mutations de l'exercice	857			2.636,34
-Additions	858			2.100,38
-Remboursements(-)	859			68,00
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE				
	864			4.668,72

VI. Placements de trésorerie

	Codes	Exercice 2016	Exercice 2015
COMPTES A TERME DETENUS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT			
- d'un mois au plus	53	1.844.322,83	2.624.298,16
- de plus d'un mois à un an au plus	8686	1.842.294,78	2.061.777,87
- de plus d'un an	8687	2.028,05	562.520,29
	8688		

VII. Comptes de régularisation

	Exercice 2016
VENTILATION DE LA RUBRIQUE 490/1 DE L'ACTIF	
- Charges à reporter	332.001,52
- Produits acquis	32.723,44
- Soldes régulatoires GRD	36,99
	299.241,09

VIII. Etat du capital

	Codes	nombre	Exercice 2016	
A. Capital social				
1. CAPITAL SOUSCRIT				
- Au terme de l'exercice précédent	8700		4.223.928,40	
- Modifications au cours de l'exercice			2.241.600,00	
- Au terme de l'exercice	8701		6.465.528,40	
2. REPRESENTATION DU CAPITAL				
- Parts sociales		35.910	44.528,40	
- Parts B1		27.343	2.734.300,00	
- Parts B2		11.391	1.139.100,00	
- Parts C1		3.060	306.000,00	
- Parts E		22.416	2.241.600,00	
			Montant non appelé	Montant appelé non versé
B. Capital non libéré				
TOTAL	871		0,00	0,00

IX. Provisions pour autres risques et charges
Exercice 2016

	Exercice 2016	Exercice 2015
Provision pour gros entretien		
Provision pour modernisation des réseaux		
TOTAL	0,00	0,00

X. Etat des dettes

	Codes	Dettes(ou partie de dettes)		
		échéant dans l'année	ayant plus d'un et - de 5 ans à courir	ayant plus de 5 ans à courir
A. VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE				
Dettes financières	880	773.099,97	2.712.399,88	6.464.517,12
4 Etablissements de crédit	884	773.099,97	2.712.399,88	6.464.517,12
Autres dettes	890			
TOTAL	891	773.099,97	2.712.399,88	6.464.517,12

		Dettes garanties par les pouvoirs publics belges
B. DETTES GARANTIES		
Dettes financières	892	9.950.016,97
4 Etablissements de crédit	896	9.950.016,97
TOTAL	906	9.950.016,97

C. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		Exercice 2016	Exercice 2015
1. Impôts			
b) Dettes fiscales non échues	9073	194.351,59	116.146,01
2. Rémunérations et charges sociales			
b) Autres dettes salariales et sociales	9077	539.126,39	591.182,48

XI. Comptes de régularisation

	Exercice 2016
VENTILATION DE LA RUBRIQUE 492/3 DU PASSIF	2.018.178,03
- Charges à imputer GRD	173.453,90
- Charges à imputer TLD	
- Produits à reporter TLD	1.844.724,13

XIII. Résultats financiers

	Codes	Exercice 2016	Exercice 2015
A. AUTRES PRODUITS FINANCIERS (rubrique 752/9)			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats :			
. Subsides en capital	9125		

XII. Résultats d'exploitation**Exercice 2016**

	Codes	Exercice 2016	Exercice 2015
C1. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL			
a) Nombre total à la date de clôture	9086	53,00	52,00
b) Effectif moyen en équivalents temps plein	9087	51,32	52,28
c) Nombre effectif d'heures prestées	9088	71.283	73.915
C2. Frais de personnel (rubrique 62)			
a) Rémunérations et avantages sociaux directs	620	2.801.555,46	2.813.122,75
b) Cotisations patronales d'assurances sociales	621	969.893,38	969.990,91
c) Cotisations patronales d'assurances extralégales	622		
d) Autres frais de personnel	623	172.240,43	201.873,16
		3.943.689,27	3.984.986,82
D. REDUCTIONS DE VALEUR (rubrique 631/4)			
1. Sur stocks et commandes en cours			
. actées	9110		
. reprises	9111	-1.677,04	-35.131,93
2. Sur créances commerciales			
. actées	9112		
. reprises	9113	-3.150,89	-45.438,75
		-4.827,93	-80.570,68
E. Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises(-)	9116		
		0,00	0,00
F. Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	2.271,27	9.841,75
Autres	641/8	22.913,96	21.060,82
		25.185,23	30.902,57
G. Personnel intérimaire et personnes mises à disposition de l'entreprise			
1. Nombre total à la date de clôture	9096		
2. Nombre moyen calculé en nombre d'équivalents temps plein	9097	0,9	1,1
Nombre effectif d'heures prestées	9098	1.789,0	2.215,0
Frais pour l'entreprise	617	41.799,33	50.381,00

XV. Impôts sur le résultat

	Codes	Exercice 2016	Exercice 2015
A. Détail de la rubrique 670/3			
1. Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	935.873,04	815.933,26
a. Impôts et précomptes dus ou versés	9135	935.873,04	815.933,26

XVI. Autres impôts et taxes à charge de tiers

	Codes	Exercice 2016	Exercice 2015
A. Taxes sur la valeur ajoutée, taxes d'égalisation et taxes spéciales portées en compte:			
1. à l'entreprise (déductibles)	9145	5.814.082,25	6.197.049,30
2. par l'entreprise	9146	7.693.880,21	7.682.077,00
B. Montants retenus à charge de tiers, au titre de :			
1. précompte professionnel	9147	822.081,74	832.426,81

XIX. Relations financières avec les administrateurs et commissaires

	Codes	Exercice 2016	Exercice 2015
Les administrateurs			
D. Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats :			
- aux administrateurs et gérants	9503	28.601,60	28.377,48
Le commissaire			
- émoluments du commissaire	9505	14.925,00	10.140,00
- émoluments pour missions particulières			
- autres missions d'attestation	95061		11.655,00
- autres missions extérieures à la mission révisoriale	95063		5.740,00

4. BILAN SOCIAL

Numéro d'inscription à l'ONSS : 2227.00.85 (APL)

I. ETAT DES PERSONNES OCCUPEES.

A. Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA

1. Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
<u>Nombre moyen de travailleurs</u>				
Temps plein	1001	52,0	48,0	4,0
Temps partiel	1002	1,0	0,0	1,0
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	51,3	47,7	3,6
<u>Nombre d'heures effectivement prestées</u>				
Temps plein	1011	71.143	66.368	4.775
Temps partiel	1012	140	0	140
Total	1013	71.283	66.368	4.915
<u>Frais de personnel</u>				
Temps plein	1021	3.928.160	3.735.777	192.383
Temps partiel	1022	15.555	0	15.555
Total	1023	3.943.715	3.735.777	207.938
<u>montant des avantages en sus du salaire</u>	1033			

2. Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs	1003	52,3	48,9	3,4
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	73.915	69.393	4.522
Frais de personnel	1023	3.984.987	3.803.350	181.637
montant des avantages en sus du salaire	1033			

3. A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	105	52	1	52,4
b. Par type de contrat				
. durée indéterminée	110	52	1	52,4
. durée déterminée	111			
c. Par sexe et niveau d'études				
. hommes	120	48	0	48,0
.. Primaire	1200			
.. Secondaire	1201	33		33,0
.. Supérieur non universitaire	1202	11		11,0
.. Universitaire	1203	4		4,0
. femmes	121	4	1	4,4
.. Primaire	1210		1	0,4
.. Secondaire	1211	1		1,0
.. Supérieur non universitaire	1212	2		2,0
.. Universitaire	1213	1		1,0
d. Par catégorie professionnelle				
. personnel de direction	130	1		1,0
. employés	134	7		7,0
. ouvriers	134	10		10,0
. autres (statutaires)	132	34	1	34,4

B. Personnel interimaire et personnes mises à disposition de l'entreprise.

		1. Interimaires	2. Pers. mises à disposition
Nbre moyen de personnes occupées	150	0,9	
Nombre effectif d'heures prestées	151	1.789,0	
Frais pour l'entreprise	152	41.799,33	

II. TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE.

A. Entrées	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	205	2		2,0
b. Par type de contrat :				
. durée indéterminée	210	2		2,0
. durée déterminée	211			

B. Sorties	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	305	1		1,0
b. Par type de contrat :				
. durée indéterminée	310	1		1,0
. durée déterminée	311			
c. Par motif de fin de contrat :				
. Pension	340			
. Autre motif	343	1		1,0

III. Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	codes	hommes	codes	femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
nombre de travailleurs concernés	5821	22	5831	
nombre d'heures de formation suivies	5822	448	5832	
coût net pour l'entreprise	5823	46.648,01	5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
coût net pour l'entreprise	5843		5853	

Marchés publics passés en 2016

Adjudicataire	marché	mode de passation
Brison et Fils	Accord-cadre pour l'élagage 2016 - Lot 1	Procédure négocié sans publicité
ETS Jordan Christophe	Accord-cadre pour l'élagage 2016 - Lot 3	Procédure négocié sans publicité
Dehu Michaël	Accord-cadre pour l'élagage 2016 - Lot 2	Procédure négocié sans publicité
ELECTRO ENGINEERING JANSEN SPRL	Fourniture de Ring Maint Unit	Procédure négocié sans publicité
RONVEAUX	Fourniture de poteaux BT en béton précontraint	Procédure négocié sans publicité
RONVEAUX	Fourniture de poteaux en béton précontraint MT	Procédure négocié sans publicité
FABRICOM	Montage de 2 disjoncteurs 70 kV SF6	Procédure négocié sans publicité
FODETRA INFRA SA	Raccordement parc éolien Barbençon	Procédure négocié directe avec publicité
Pascal Boeckx	Levées des câbles souterrains	Procédure négocié sans publicité
Abb-Asea Brown Boveri nv	Fourniture d'un Sectionneur 70 kV	Procédure négocié sans publicité
Watremez Laurent	Accord-Cadre Raccordement	Procédure négocié sans publicité
Petit Gilbert	Accord-Cadre Raccordement	Procédure négocié sans publicité
FODETRA INFRA SA	Accord-Cadre Marché des travaux - Contrat 1	Procédure négocié directe avec publicité
Garage Vallez	Véhicule utilitaire 2016	Procédure négocié sans publicité
Denonvauto SA	Véhicule électrique/hybride 2016	Procédure négocié sans publicité
KABELWERK EUPEN AG	Câbles MT 2016	Procédure négocié sans publicité
E.e.d s.a	Fourniture armoire technique en béton	Procédure négocié sans publicité
KABELWERK EUPEN AG	Câbles MT 2016 - 2	Procédure négocié sans publicité
Denonvauto SA	Véhicule utilitaire 2016 - 2	Procédure négocié sans publicité
RONVEAUX	Remplacement poteaux béton 70 kV	Procédure négocié sans publicité
BRANKAER PH. ET PARTNERS SPRL	Mission révisorale	Procédure négocié sans publicité
BurotechGroup	Etude Sous-Station	Procédure négocié sans publicité
Schneider Electric	Transformateur MT/BT 2016	Procédure négocié sans publicité
EDF LUMINUS SA	Fourniture de l'énergie électrique pour l'année 2017	Appel d'offre
RONVEAUX	Fourniture de poteaux en béton précontraint	Procédure négocié sans publicité
E.e.d s.a	Fourniture armoire technique en béton	Procédure négocié sans publicité
Le relais de la Haute Sambre	Accord-cadre pour l'élagage 2017	Procédure négocié sans publicité
Dehu Michaël	Accord-cadre pour l'élagage 2017	Procédure négocié sans publicité

Bilans 2016 et 2015 par activité

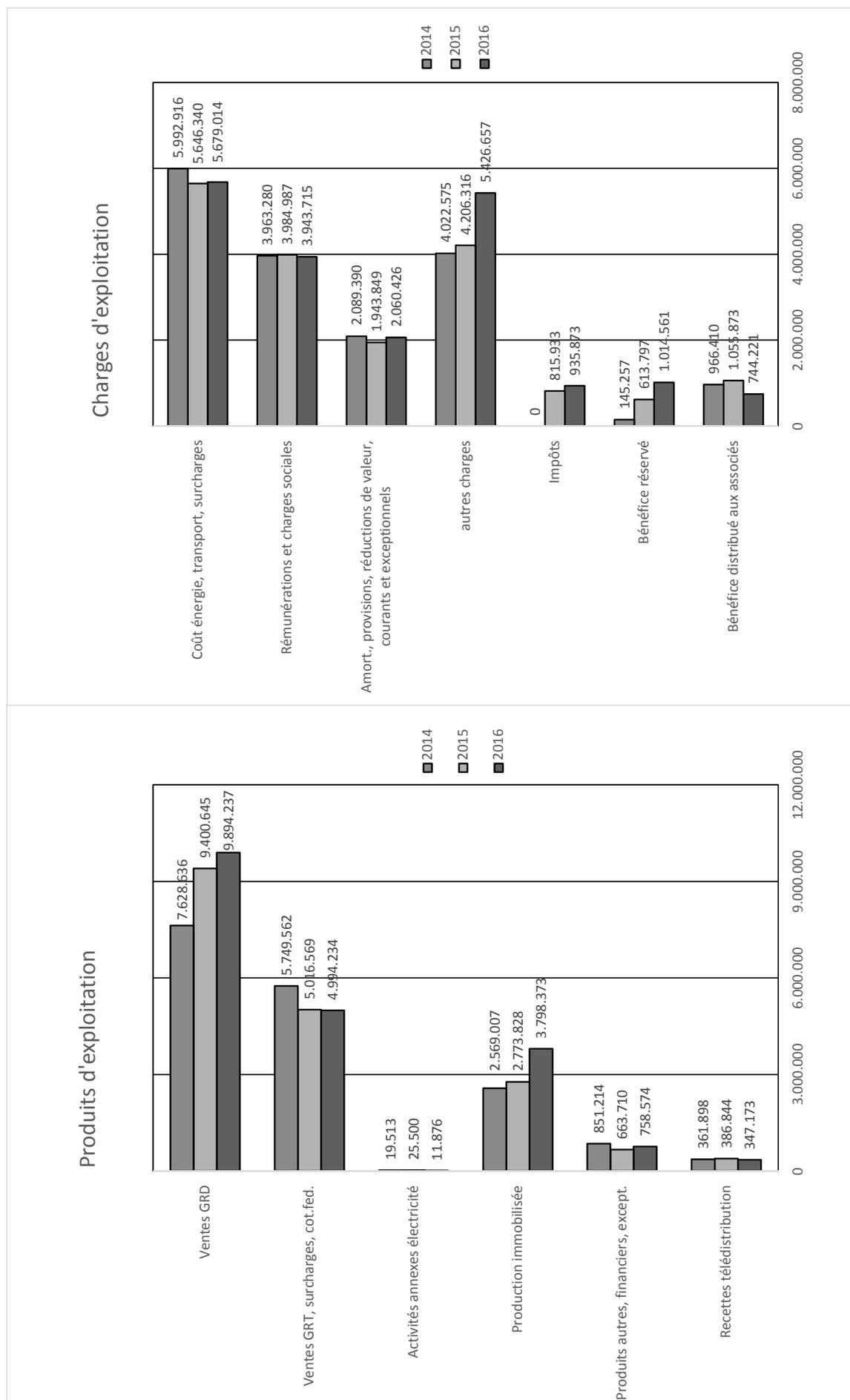
	AIESH		GRD		Télédistribution		Autres activités non-régulées	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Actif								
Immobilisation incorporelles								
Terrains et constructions	279.368,40	133.733,33	279.368,40	133.733,33	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations techniques	126.922,12	123.613,21	126.922,12	123.613,21	0,00	0,00	0,00	0,00
Mobilier, matériel roulant, outillage	42.619.169,11	40.525.896,39	38.532.844,98	38.461.911,53	1.844.724,13	2.063.984,86	2.241.600,00	0,00
Immobilisations en cours	659.470,15	793.663,26	659.470,15	793.663,26	0,00	0,00	0,00	0,00
	1.311.383,50	514.712,60	1.311.383,50	514.712,60	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	44.716.944,88	41.957.885,46	40.630.620,75	39.893.900,60	1.844.724,13	2.063.984,86	2.241.600,00	0,00
Immobilisations financières	1.169.082,02	1.030.699,64	14.011,71	11.979,33	0,00	0,00	1.155.070,31	1.018.720,31
Actifs immobilisés	46.165.395,30	43.122.318,43	40.924.000,86	40.039.613,26	1.844.724,13	2.063.984,86	3.396.670,31	1.018.720,31
Créances à plus d'un an	1.477.347,89	1.518.418,78	0,00	0,00	1.477.347,89	1.518.418,78	0,00	0,00
Encours de fabrication	28.364,60	21.619,92	28.364,60	21.619,92	0,00	0,00	0,00	0,00
Travaux finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchandises	909.055,06	822.892,51	909.055,06	822.892,51	0,00	0,00	0,00	0,00
Stocks	937.419,66	844.512,43	937.419,66	844.512,43	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances commerciales	2.900.475,64	2.734.419,22	2.551.235,13	2.184.657,32	254.226,51	471.943,92	95.014,00	77.817,98
Autres créances	100.520,16	150.833,50	90.614,74	135.984,42	9.905,42	14.849,08	0,00	0,00
Créances à un an au plus	3.000.995,80	2.885.252,72	2.641.849,87	2.320.641,74	264.131,93	486.793,00	95.014,00	77.817,98
Placements de trésorerie	1.844.322,83	2.624.298,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Valeurs disponibles	51.343,74	126.183,56	1.544.282,74	2.889.158,42	79.194,69	-131.817,75	272.189,14	-6.858,95
Trésorerie totale	1.895.666,57	2.750.481,72	1.544.282,74	2.889.158,42	79.194,69	-131.817,75	272.189,14	-6.858,95
Régularisation actif	332.001,52	823.653,80	331.964,53	823.370,18	0,00	0,00	36,99	283,62
Actifs circulants	7.643.431,44	8.822.319,45	5.455.516,80	6.877.682,77	1.820.674,51	1.873.394,03	367.240,13	71.242,65
Total actifs	53.808.826,74	51.944.637,88	46.379.517,66	46.917.296,03	3.665.398,64	3.937.378,89	3.763.910,44	1.089.962,96
Passif								
Capital	6.465.528,40	4.223.928,40	3.915.072,68	3.915.072,68	308.855,72	308.855,72	2.241.600,00	0,00
Plus-values de réévaluation	9.176.677,46	9.411.469,56	9.172.432,91	9.407.225,01	0,00	0,00	4.244,55	4.244,55
Réserves	22.972.555,13	21.723.201,58	20.660.881,78	19.910.264,70	792.716,87	789.880,40	1.518.956,48	1.023.056,48
Résultat reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subsides en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitaux propres	38.614.760,99	35.358.599,54	33.748.387,37	33.232.562,39	1.101.572,59	1.098.736,12	3.764.801,03	1.027.301,03
Provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes long terme	9.176.917,00	9.120.027,97	8.576.917,00	8.470.027,97	600.000,00	650.000,00	0,00	0,00
Dettes échéant dans l'année	773.099,97	831.588,97	723.099,97	781.588,97	50.000,00	50.000,00	0,00	0,00
Dettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes commerciales	807.541,31	1.224.145,14	807.541,31	1.224.145,14	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes fiscales, salariales et sociales	733.477,98	707.328,49	669.588,97	640.907,97	64.779,60	64.704,38	-890,59	1.716,14
Acomptes reçus	890.630,91	1.404.435,35	890.630,91	1.399.345,47	0,00	5.089,88	0,00	0,00
Dettes s'affaffectation résultat	744.220,93	1.055.872,90	744.220,93	994.927,11	0,00	0,00	0,00	60.945,79
Autres dettes	49.999,62	27.934,29	49.999,62	27.934,29	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes à un an au plus	3.998.970,72	5.251.305,14	3.885.081,71	5.068.848,95	114.779,60	119.794,26	-890,59	62.661,93
Régularisation passif	2.018.178,03	2.214.705,23	169.131,58	145.856,72	1.849.046,45	2.068.848,51	0,00	0,00
Dettes	15.194.065,75	16.586.038,34	12.631.130,29	13.684.733,64	2.563.826,05	2.838.642,77	-890,59	62.661,93
Total passif	53.808.826,74	51.944.637,88	46.379.517,66	46.917.296,03	3.665.398,64	3.937.378,89	3.763.910,44	1.089.962,96
Ratio fonds propres / fonds totaux	71,76%	70,83%	72,77%	70,83%	30,05%	27,91%	100,02%	94,25%
Ratio fonds propres / CI	86,35%	83,30%	83,06%	83,30%	59,71%	53,23%		

Comptes d'exploitation 2016 et 2015 répartis par activité (1)

	AIESH		Ventilation du compte d'exploitation de l'AIESH par activité					
	2016	2015	GRD		Télédistribution		Autres activités non-régulées	
			2016	2015	2016	2015	2016	2015
COMPTÉ D'EXPLOITATION								
I. Ventes et prestations								
Chiffre d'affaire	15.247.519,33	14.829.557,82	14.900.346,73	14.442.713,91	347.172,60	386.843,91	0,00	0,00
Variation des encours de fabrication	6.744,68	-6.572,66	6.744,68	-2.955,05	0,00	-3.617,61	0,00	0,00
Production immobilisée	3.791.628,65	2.780.400,43	3.791.628,65	2.780.400,43	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres produits d'exploitation	565.818,71	540.922,03	287.962,66	226.723,26	267.635,17	300.285,12	10.220,88	13.913,65
	19.611.711,37	18.144.307,62	18.986.682,72	17.446.882,55	614.807,77	683.511,42	10.220,88	13.913,65
II. Coût des ventes et prestations								
Approvisionnements et marchandises	8.481.998,79	7.487.611,86	8.454.350,10	7.474.405,94	27.648,69	13.205,29	0,00	0,63
Marchandises	1.173.377,42	866.184,02	1.173.225,49	865.576,21	151,93	607,24	0,00	0,57
Soutraillances	1.629.607,61	975.087,59	1.602.110,85	962.489,48	27.496,76	12.598,05	0,00	0,06
Coût du transport (GRT - GRD)	1.985.241,87	1.983.867,23	1.985.241,87	1.983.867,23	0,00	0,00	0,00	0,00
Achats d'énergie	546.452,04	555.687,04	546.452,04	555.687,04	0,00	0,00	0,00	0,00
Cotisations et surcharges à refacturer	3.147.319,85	3.106.785,98	3.147.319,85	3.106.785,98	0,00	0,00	0,00	0,00
Services et biens divers	1.753.846,39	1.607.133,72	1.738.247,89	1.588.696,32	6.098,40	6.007,50	9.500,10	12.429,90
Rémunérations, charges sociales et pensions	3.943.714,64	3.984.986,82	3.549.997,49	3.550.345,98	377.788,39	418.475,41	15.928,76	16.165,43
Amortissements et réductions de valeur	2.060.425,51	1.943.849,35	1.843.189,79	1.737.430,84	218.360,59	249.440,21	-1.124,87	-43.021,70
Amortissements immobilisations corporelles	2.065.253,44	2.024.420,03	1.845.992,71	1.772.562,77	219.260,73	251.857,26	0,00	0,00
Réductions de valeurs sur stocks et travaux	-1.677,04	-35.131,93	-1.677,04	-35.131,93	0,00	0,00	0,00	0,00
Réductions de valeurs sur créances commerciales	-3.150,89	-45.438,75	-1.125,88	0,00	-900,14	-2.417,05	-1.124,87	-43.021,70
Provisions pour risques et charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres charges d'exploitation	25.251,00	30.902,57	13.421,67	9.817,72	637,19	0,00	11.192,14	21.084,85
	16.265.236,33	15.054.484,32	15.599.206,94	14.360.696,80	630.533,26	687.128,41	35.496,13	6.659,11
III. RESULTAT D'EXPLOITATION	3.346.475,04	3.089.823,30	3.387.475,78	3.086.185,75	-15.725,49	-3.616,99	-25.275,25	7.254,54
IV. Produits financiers	148.973,13	122.787,67	2.089,46	6.352,41	40.807,99	39.786,02	106.075,68	76.649,24
IV. Charges financières	293.725,78	324.974,23	272.963,46	302.134,63	20.762,32	22.839,60	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER	-144.752,65	-202.186,56	-270.874,00	-295.782,22	20.045,67	16.946,42	106.075,68	76.649,24
V. Produits exceptionnels	43.781,71	0,00	43.781,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
VI. Charges exceptionnelles	550.848,68	402.033,69	535.698,68	402.033,69	0,00	0,00	15.150,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-507.066,97	-402.033,69	-491.916,97	-402.033,69	0,00	0,00	-15.150,00	0,00
BENEFICE DE L'EXERCICE	2.694.655,42	2.485.603,05	2.624.684,81	2.388.369,84	4.320,18	13.329,43	65.650,43	83.903,78
IMPOTS	935.873,04	815.933,26	906.639,49	791.651,41	1.483,71	1.323,86	27.749,84	22.957,99
BENEFICE APRES IMPOTS	1.758.782,38	1.669.669,79	1.718.045,32	1.596.718,43	2.836,47	12.005,57	37.900,59	60.945,79
Personnel affecté en équivalent temps plein	51,3	52,3	46,2	46,6	4,9	5,5	0,2	0,2

Comptes d'exploitation 2016 et 2015 répartis par activité (2)

	Ventilation du compte d'exploitation du GRD												
	Utilisation du réseau		Investissements		Divers régulés		Divers non-régulés		Soldes (B/M) et régularisations				
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015			
COMPTÉ D'EXPLOITATION													
I. Ventes et prestations													
Chiffre d'affaire	14.856.186,84	14.218.265,21											
Variation des encours de fabrication	0,00	0,00											
Production immobilisée	0,00	0,00											
Autres produits d'exploitation	287.961,35	226.873,26											
II. Coût des ventes et prestations													
Approvisionnement et marchandises	5.927.143,41	5.862.037,97	2.423.049,56	1.483.322,01	94.899,42	121.777,21	9.257,71	7.268,75	0,00	0,00			
Marchandises	216.040,57	213.054,27	864.966,43	542.292,23	82.960,78	102.960,96	9.257,71	7.268,75	0,00	0,00			
Soustractions	32.089,08	2.643,45	1.558.083,13	941.029,78	11.938,64	18.816,25	0,00	0,00	0,00	0,00			
Coût du transport (GRT - GRD)	1.985.241,87	1.983.867,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Achats d'énergie	546.452,04	555.687,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Collisions et surcharges à réactiver	3.147.319,85	3.106.785,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Services et biens divers	1.630.333,85	1.487.416,22	92.848,69	90.866,01	14.132,79	9.496,18	932,56	917,91	0,00	0,00			
Rémunérations, charges sociales et pensions	2.159.413,92	2.227.853,77	1.275.730,40	1.206.212,41	107.212,82	108.026,40	7.640,35	8.253,40	0,00	0,00			
Amortissements et réductions de valeur	1.843.189,79	1.737.430,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Amortissements immobilisations corporelles	1.845.992,71	1.772.562,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Réductions de valeurs sur stocks et travaux	-1.677,04	-35.131,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Réductions de valeurs sur créances commerciales	-1.125,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Provisions pour risques et charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Autres charges d'exploitation	13.421,67	9.817,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
III. Produits financiers													
IV. Charges financières													
RESULTAT D'EXPLOITATION													
	11.573.502,64	11.324.556,52	3.791.628,65	2.780.400,43	216.245,03	239.299,79	17.830,62	16.440,06	0,00	0,00			
	3.570.645,55	3.120.581,95	0,00	0,00	33.189,73	-3.536,01	-215,13	-6.386,63	-216.144,37	-24.473,56			
V. Produits exceptionnels													
VI. Charges exceptionnelles													
RESULTAT EXCEPTIONNEL													
	2.926.622,02	2.422.766,04	0,00	0,00	33.189,73	-3.536,01	-215,13	-6.386,63	-334.911,81	-24.473,56			
BENEFICE DE L'EXERCICE													
IMPOTS													
	906.639,49	790.145,12	0,00	0,00	0,00	3.623,51	0,00	-2.117,22	0,00	0,00			
BENEFICE APRES IMPOTS													
	2.019.982,53	1.632.620,92	0,00	0,00	33.189,73	-7.159,52	-215,13	-4.269,41	-334.911,81	-24.473,56			
Personnel affecté en équivalent temps plein	28,1	28,7	16,6	15,5	1,4	1,4	0,1	0,1	0,0	0,0			



AIESH - Règles d'évaluation.

1. Comptes d'actif

II. Immobilisation incorporelles.

A partir de 2015, les acquisitions de logiciels informatiques sont inscrites en immobilisations incorporelles à leur valeur d'acquisition. Elles suivent par ailleurs les mêmes règles que les immobilisations corporelles.

III. Immobilisations corporelles

Valeur d'acquisition

Pour A. terrains et constructions et C. mobilier, matériel roulant et outillage, elles sont inscrites à leur valeur d'acquisition.

Pour B. installations techniques et machines, concernant les immobilisations dans le réseau, elles sont inscrites à leur valeur d'acquisition augmentée de frais généraux internes fixés à 16% de manière à traiter de manière équivalente les immobilisations achetées directement à des tiers et celles produites par l'AIESH elle-même.

En effet, les immobilisations dans le réseau sont majoritairement réalisées par les équipes de l'AIESH. Dans ce cas, Les travaux d'investissement que l'AIESH réalise pour elle-même sont organisés en chantiers qui sont alimentés par six types de coûts :

Des couts directs :

- les marchandises et matières premières qui sont prélevées dans le magasin et valorisées au prix de revient calculé suivant la formule du prix moyen pondéré
- les prestations de sous-traitants ou d'achats directs qui sont imputés aux chantiers au prix facturé par le fournisseur
- la main d'œuvre interne qui est imputée aux chantiers sur base des relevés d'heures prestées individuelles, valorisées au prix de revient
- l'utilisation des véhicules et engins de la société qui sont valorisés en fonction des km parcourus ou des heures d'utilisation

Des couts indirects :

- la couverture des frais généraux qui est valorisée à 16% du coût des quatre types de coûts directs.
- la couverture des frais d'études qui est valorisée à 6% du coût des quatre types de coûts directs.

Les chantiers toujours en cours à la clôture de l'exercice sont inscrits à leur prix de revient décrit ci-dessus en "immobilisations en cours" à l'actif du bilan.

Les chantiers terminés sont inscrits à leur prix de revient décrit ci-dessus en "immobilisations corporelles" à l'actif du bilan.

Participation de tiers

Les participations payées par des tiers sont inscrites à leur valeur nominale sur des comptes séparés en diminution de la valeur immobilisée.

Amortissements

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement dès la première année aux taux prévus à l'article 5 §3 de l'AR du 02.09.2008, et repris dans la méthodologie tarifaire publiée par la Cwape le 14.08.2014, pour le GRD ou suivant leur vitesse de dépréciation pour les autres immobilisations. La base d'amortissement est la valeur d'acquisition ou de prix de revient diminuée des interventions des clients.

Concernant les réseaux rachetés aux associés en 2003, la base d'amortissement est la valeur de construction actualisée. La vétusté déduite pour fixer le prix d'achat est traitée comme une première tranche d'amortissement.

Taux d'amortissement pour le GRD :

- Bâtiments industriels : 3%
- Bâtiments administratifs : 2%
- Câbles : 2%
- Lignes : 2%
- Postes, cabines et sous-stations : 3%
- Raccordements : transformation : 3%
- Raccordements : lignes et câbles : 2%
- Appareils de mesure : 3%
- Télétransmission et fibres optiques : 10%
- Mobilier et outillage : 10%
- Matériel roulant : 20%
- Commande à distance et équipements de dispatching : 10%
- Equipement de labo : 10%
- Equipement administratif (matériel informatique) : 33%
- Compteurs télémesurés et électroniques : 10%
- Compteurs à budget : 10%
- Logiciels informatiques : 20%

Taux d'amortissements hors GRD :

- Station de captation : mat et pylône : 3%
- Station de captation : matériel électronique : 15%
- Câbles et lignes de réseau de télédistribution : 5%
- Matériel électronique de réseau de télédistribution : 15%
- Branchement de télédistribution : 5%
- Terrains construits et bâtiments : 3%
- Outillage : 10%
- Mobilier et aménagements de bureaux : 10%
- Matériel de bureau (matériel informatique) : 33%
- Matériel roulant : 20%

A partir de l'exercice 2015, afin de respecter les règles fiscales s'appliquant dorénavant à l'AIESH, les investissements de l'année sont amortis au prorata du nombre de mois complets de leur utilisation par l'AIESH, calculés sur base de la date de la facture d'achat. Pour les travaux internes portés aux immobilisations, même si la facturation est concentrée sur la fin de l'année, tous les investissements de l'année seront amortis sur six mois dans la mesure où ils résultent de travaux réalisés et mis en service tout au long de l'exercice.

Désaffectation des biens mis hors services

Annuellement, la valeur des biens mis hors service ou démontés est extraite de la valeur des immobilisations. La partie restant à amortir est portée au compte de résultat.

Réévaluation des actifs immobilisés (installations techniques du GRD).

Conformément à la méthode décrite dans le rapport 2004, la valeur des actifs immobilisés du GRD a été maintenue à la valeur des CI (CI, Capitaux Investis ou RAB, Regulated Asset Base) intervenant dans le calcul de la rémunération équitable par annulation des plus-values relatives aux installations désaffectées.

La réévaluation réalisée en 2003 a été complétée par la réévaluation des lignes 63 KV en 2008.

A partir de 2009, l'amortissement de la plus-value RAB à raison de 2% l'an est pris en charge par les tarifs d'utilisation du réseau. Ce taux de 2% est fixé par l'AR du 02.09.2008 pour les trois premières années de la première période régulatoire débutant en 2009. La méthodologie tarifaire publiée par la Cwape pour les exercices 2015 et 2016 maintient le principe de l'amortissement de la plus-value RAB à raison de 2% l'an.

IV. Immobilisations financières

Elles sont reprises à leur valeur d'acquisition, diminuée de la partie non appelée.

En cas de perte de valeur durable, les participations financières font l'objet de réductions de valeurs proportionnelles à la valeur comptable des parts détenues, en limitant cette réduction à 20% par année et à 10% pour l'année de prise de participation. Inversement, les réductions de valeur sont corrigées au même rythme en cas d'amélioration durable de la situation financière de la participation.

V. Créances à plus d'un an

Il s'agit de la valeur actualisée sur trente ans des redevances dues pour la concession du réseau de télédistribution. La valeur est corrigée chaque année en fonction des redevances facturées.

VI. Stocks et commandes en cours.

Les travaux en cours comprennent les travaux en cours pour des tiers, en ce compris les réparations de dégâts à facturer. Ils sont évalués en prix de revient comme décrit en III. Les travaux pour tiers peuvent faire l'objet de réductions de valeur pour traduire la difficulté à en obtenir le paiement.

Les stocks comprennent la valorisation des pièces en magasin au prix d'achat moyen pondéré. Ils peuvent faire l'objet de réduction de valeur pour traduire leur vétusté ou leur obsolescence.

VII. Créances à un an au plus

Les montants à recevoir des clients ou d'autres tiers sont inscrits à leur valeur nominale. Ils peuvent faire l'objet de réduction de valeurs pour traduire l'incertitude quant à leur recouvrement.

VIII. Placement de trésorerie et IX. valeurs disponibles

Les placements de trésorerie et les valeurs disponibles sont inscrits à leur valeur nominale.

X. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation sont inscrits à leur valeur nominale.

Les soldes de gridfee et les soldes régulatoires sont inscrits à l'actif s'ils présentent un solde débiteur.

2. Comptes de passif

IV. Réserves

La dotation à la réserve légale se fait conformément aux règles légales.

Les dotations et les reprises aux autres réserves se font en application des statuts de l'AIESH.

VI. Subside en capital

Les subsides en capital sont repris à leur valeur nominale.

Ils sont annuellement transférés au compte de résultat au même rythme que l'amortissement du bien concerné.

VII. Provisions pour risques et charges.

Des provisions sont constituées pour faire face à des risques ou des charges prévisibles. La provision est reprise si la charge concernée survient ou si le risque estimé a disparu. L'évaluation des provisions a lieu annuellement.

VIII. Dettes à plus d'un an et IX. dettes à un an au plus. Les dettes sont inscrites à leur valeur nominale.

X. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation sont inscrits à leur valeur nominale.

Les soldes de gridfee et les soldes régulateurs sont inscrits au passif s'ils présentent un solde créditeur.

3. soldes de gridfee et les soldes régulateurs

Le gridfee pour les utilisateurs BT dont le compteur est relevé annuellement est calculé sur base des volumes estimés en référence aux consommations de l'année précédente. Sauf pour les utilisateurs dont le compteur est relevé le 31.12, cette méthode génère des écarts en raison des différences entre les volumes estimés et les volumes réellement consommés qui peuvent cependant être approchés à partir des volumes de l'allocation.

Annuellement, le gridfee comptabilisé est corrigé par un gridfee interne de régularisation calculé sur la différence entre le volume facturé et le volume de l'allocation.

Au fur et à mesure des relevés d'index futures, le solde de régularisation sera extourné, puis passé en résultat après la relève complète des compteurs pour l'exercice donné.

Selon que le solde du gridfee de régularisation est débiteur ou créditeur, il est porté à l'actif ou au passif du bilan.

L'AR du 02.09.2008 et la méthodologie tarifaire publiée par la Cwape le 14.08.2014 garantissent au GRD une rémunération équitable des capitaux. Des raisons indépendantes du GRD (coûts non gérables) peuvent conduire à un résultat supérieur ou inférieur à la rémunération équitable. L'écart entre le résultat réel et la rémunération équitable est appelé solde régulateur. Il doit être rendu au marché ou récupéré selon qu'il est positif ou négatif et est inscrit au passif ou à l'actif des comptes de régularisation selon le cas ; le degré de certitude attaché à ce solde dépend des décisions de la Cwape depuis l'entrée en vigueur du décret Wallon du 11.04.2014.

4. Scission du bilan par activité

Afin de disposer des éléments indispensables au calcul de la rémunération des capitaux investis dans le GRD, le bilan de l'AIESH a été scindé de manière à présenter un bilan sectoriel pour les activités suivantes : GRD, télédistribution, activité commerciale électricité, ainsi que les comptes en attente de régularisation.

Les comptes du bilan ont été affectés aux activités suivant les règles suivantes :

- les comptes spécifiques à une activité sont intégralement affectés à cette activité;
- lorsque des éléments objectifs permettent de calculer la part de chaque activité dans un compte ou un groupe de compte, le compte ou le groupe de compte est affecté à chaque activité suivant ces éléments ;
- lorsqu'aucun élément objectif ne permet de calculer la part de chaque activité dans un compte ou un groupe de compte, le compte ou le groupe de compte est affecté pour 90% au GRD et pour 10% à la télédistribution.

Situation de l'immobilisé au 31 décembre 2016

	Immobilisés communs (Faisant partie de l'immobilisé primaire du GRD)	Valeur de construction au 31-12-15	Interventions des tiers au 31-12-15	Total des amortissements au 31-12-15	Désaffectations exercice 2016		Valeur comptable après désaffectation	Taux amortissements	Amortissements 2016	Valeur de construction au 31-12-16	Interventions de tiers au 31-12-16	Total des amortissements au 31-12-16	Valeur comptable au 31-12-16
					sur valeur construction	sur amortissements tiers							
220 100 00	TERRAINS CONSTRUITS	127.387,33		106.572,58		15.961,38	11.836,53	0%	0,00	102.447,73		90.611,20	11.836,53
221 010 00	Immeuble Administratif	52.096,76		36.578,13			15.518,63	2%	1.041,93	52.096,76		37.620,06	14.476,70
221 020 00	Ateliers	8.779,24		4.692,89			4.086,35	3%	134,71	8.779,24		4.827,60	3.951,64
221 030 00	Hangars et Magasins	46.718,43		33.911,60		-15.961,38	21.785,05	3%	1.227,34	71.658,03		51.100,32	20.557,71
	Encours Terrains et Bâtiments						0,00						
	Total Terrains et Bâtiments	234.981,76		181.755,20	,00	,00	53.226,56		2.403,98	234.981,76		184.159,18	50.822,58
240 010 00	MATERIEL ET OUTILLAGE												
240 010 00	Outils	172.935,53		102.720,62			70.214,91	10%	12.390,77	172.935,53		115.111,39	57.824,14
240 020 00	Mobilier de Bureau	16.273,04		8.418,33			7.854,71	10%	1.456,55	16.273,04		9.874,88	6.398,16
240 022 00	Aménagements des bureaux	92.612,10		71.010,64			21.601,46	10%	4.357,85	92.612,10		75.368,49	17.243,61
240 030 00	Matériel de Bureau	122.434,21		122.434,21			0,00	33%	0,00	122.434,21		122.434,21	
240 032 00	Matériel Cartographie	228.515,35		226.486,35			2.027,00	33%	1.712,00	228.515,35		228.200,35	315,00
240 033 00	Matériel Télérelève							33%					
240 034 00	Matériel Gestion données							33%					
241 050 00	Matériel Roulant	1.341.509,39		1.186.979,40			154.529,99	20%	91.745,88	1.341.509,39		1.278.725,28	62.784,11
	Encours Matériel et Outillage						0,00						
	Total Matériel et Outillage	1.974.279,62		1.718.051,55			256.228,07		111.663,05	1.974.279,62		1.829.714,60	144.565,02
	TOTAL immobilisés communs	2.209.261,38		1.899.806,75			309.454,63		114.067,03	2.209.261,38		2.013.873,78	195.387,60

	Immobilisé télédistribution (Réseau concédé à CODITEL BRABANT scrl)	Valeur de construction au 31-12-15	Interventions des tiers au 31-12-15	Total des amortissements au 31-12-15	Désaffectations exercice 2016		Valeur comptable après désaffectation	Taux amortissements	Amortissements 2016	Valeur de construction au 31-12-16	Interventions de tiers au 31-12-16	Total des amortissements au 31-12-16	Valeur comptable au 31-12-16
					sur valeur construction	sur amortissements tiers							
236 120 00	Installations techniques												
236 140 00	Stations de captation, mat. et pylône	998.538,19	94.503,56	653.981,18			250.053,45	3%	40.194,10	998.538,19	94.503,56	694.175,28	209.859,35
236 200 00	Stations de captation, mat. électron.	248.416,49	14.959,75	233.448,80			7,94	15%	7,94	248.416,49	14.959,75	233.456,74	
236 210 00	Interconnexion F.O. câbles et instal.	1.844.446,83	37.081,35	1.550.694,63			256.670,85	5%	23.453,72	1.844.446,83	37.081,35	1.574.148,35	233.217,13
236 220 00	Interconnexion F.O. mat. électronique	651.283,82		640.746,01			10.537,81	15%	5.471,23	651.283,82		646.217,24	5.066,58
236 230 00	Rés. primaire, câbles et installations	2.926.203,12	158.735,47	1.313.687,23			1.453.780,42	5%	133.790,07	2.926.203,12	158.735,47	1.447.477,30	1.319.990,35
236 240 00	Rés. second., câbles et installations	1.457.551,15		1.457.551,15			20.360,10	10%	10.703,20	1.457.551,15		1.457.551,15	
236 241 00	Rés. second. rachat, câbles et inst.	1.033.408,05	30.231,03	982.816,92			72.574,29	15%	5.640,47	1.033.408,05	30.231,03	993.520,12	9.656,90
236 250 00	Rés. second. matériel électronique	954.421,49	510.170,56	371.676,64				5%		954.421,49	510.170,56	377.317,11	66.933,82
236 251 00	Rés. second. rachat, électronique												
236 260 00	Branchements abonnés												
	Total immobilisé	10.114.269,14	845.681,72	7.204.602,56			2.063.984,86		219.260,73	10.114.269,14	845.681,72	7.423.863,29	1.844.724,13

Situation de l'immobilisé au 31 décembre 2016

	Immobilié primaire GRD	Valeur de construction au 31-12-15	Interventions des files au 31-12-15	Total des amortissements au 31-12-15	Desamortissements exercés 2016 sur valeur construction	Desamortissements sur biens	Amortissements actifs	Valeur comptable après désamortisation	Taux amortissements	Amortissements 2016	Valeur de construction au 31-12-16	Interventions des files au 31-12-16	Total des amortissements au 31-12-16	Valeur comptable au 31-12-16	Plus-values pour alignement CI	Valeur CI au 31-12-16
232 050 00	Equipements communs															
232 051 00	Centrale télérelève	39.950,53	7.430,67	39.950,53				19.533,81	33%	6.724,94	39.950,53	7.430,67	39.950,53	12.808,87		12.808,87
232 051 01	Compteurs AMR télérelèves	74.680,03		47.715,55				41.883,10	10%	6.374,93	74.680,03		54.440,49	35.508,17		35.508,17
232 052 00	Compteurs MMR télérelèves	63.749,19		21.866,09				12.037,16	3%	10.265,62	63.749,19		746.222,65	1.771,54		1.771,54
232 052 01	Compteurs MMR (MT) classiques			735.957,03				6.846,28	10%	3.423,13	747.994,19		99.000,13	3.423,15		3.423,15
232 055 00	Equipements de clearing house	102.423,28		95.577,00							102.423,28					
232 060 00	Equipements de contrôle du réseau	0,00														
270 200 00	Encours équipements communs	1.028.797,22	7.430,67	941.066,20				80.300,35		28.768,62	1.028.797,22	7.430,67	967.854,92	53.511,73		53.511,73
232 120 00	RESEAUX HT															
232 120 00	Lignes 63 KV (RTE)	376.350,78		222.760,24				153.590,54	2%	3.877,07	376.350,78		226.637,31	984.288,44		1.134.001,91
270 210 00	Encours Réseau HT	376.350,78		222.760,24				153.590,54		3.877,07	376.350,78		226.637,31	984.288,44		1.134.001,91
232 230 10	TRANSFORMATION HT-MT															
232 230 20	Sous-Station de Momiignes	576.559,45	2.373,00	310.246,80				263.939,65	3%	19.491,15	576.559,45	2.373,00	329.737,95	244.448,50		368.038,29
232 230 30	Sous-Station de Chimay	408.091,30		162.700,43				245.390,87	3%	9.827,12	408.091,30		172.527,55	115.172,38		350.736,13
232 231 00	Télésignalisation Sous-Station	310.859,28		224.556,90				86.302,38	10%	19.474,48	310.859,28		244.031,38	1.976,77		68.804,67
232 232 10	Eqls 15KV Sous-station Momiignes	14.122,84		73.524,93				59.402,09	3%	2.205,74	14.122,84		16.328,58	57.196,35		57.196,35
232 232 20	Eqls 15KV Sous-station Chimay	61.832,05		11.053,90				50.778,15	3%	1.884,96	61.832,05		12.908,86	48.923,19		48.923,19
232 232 30	Eqls 15KV Sous-station Soire-S-G	80.540,58		50.676,18				29.864,40	3%	1.327,51	80.540,58		52.003,69	28.536,89		28.536,89
232 260 00	Télécommande centralisée	36.565,04		25.015,50				11.549,54	10%	3.656,50	36.565,04		28.672,00	7.893,04		7.893,04
270 220 00	Encours Transformation HT-MT	1.547.972,63	2.373,00	796.372,55				747.227,08		57.837,46	1.547.972,63	2.373,00	856.210,01	241.928,59		931.318,21
232 310 00	RESEAU MT															
232 310 00	Réseau Souterrain 15000 Volts	11.534.346,75	1.516.220,34	3.652.239,05				6.965.887,36	2%	183.845,95	11.534.346,75	1.516.220,34	3.846.085,00	6.172.041,41	2.721.445,83	8.893.487,24
232 320 00	Réseau Aérien 15000 Volts	2.102.168,96	73.879,41	1.288.028,59	969,93			740.037,88	2%	38.249,66	2.102.168,96	73.879,41	1.325.531,40	2.297.426,51		2.899.214,73
232 330 00	Cabines de Dispersion 15000 Volts	4.933.332,60	872.527,73	2.143.411,41		746,85		1.917.939,66	3%	106.877,63	4.933.332,60	872.527,73	2.250.189,04	1.810.516,03	169.993,94	1.980.509,97
232 340 00	Branchements moyenne tension	236.220,42	221.804,04	13.123,74				1.293,14	3%	42,63	236.220,42	221.804,04	13.123,74	1.250,51		1.250,51
232 350 00	Complage moyenne tension	214.166,27		211.826,06				2.340,21	10%	711,50	214.166,27	0,00	212.537,56	1.628,71	3.880,64	5.509,35
232 360 00	Télécommande Cabines Dispersion	241.394,96		241.394,96				0,00	10%	0,00	241.394,96	0,00	241.394,96	3.067,73		3.067,73
232 370 00	Matériel (gros outillage)	105.163,25		96.975,90				8.187,35	10%	2.729,13	105.163,25	0,00	99.705,03	179,34		5.637,56
232 371 00	Equipements divers															
270 230 00	Encours Réseau MT	19.366.793,41	2.684.431,52	7.646.999,21	969,93	746,85		9.035.139,60		342.456,50	19.366.793,41	2.684.431,52	7.988.708,66	8.692.683,10	5.195.983,99	13.888.677,09
232 430 00	TRANSFORMATION MT-BT															
232 430 00	Transformateurs MT-BT	1.833.732,71	132.979,69	991.513,17				709.239,85	3%	41.073,67	1.833.732,71	132.979,69	1.022.586,84	666.166,18	226.206,67	894.372,85
232 431 00	MT-BT rachetés : Cabines au sol	693.992,58		381.259,40				312.733,18	3%	23.935,53	693.992,58		405.194,93	286.797,65		286.797,65
232 432 00	MT-BT rachetés : Cabines poteaux	199.457,77		164.604,18				34.853,59	3%	5.006,09	199.457,77		169.610,27	29.847,50		29.847,50
232 435 00	Cabines au sol ap2001	985.188,23		147.024,82				454.548,81	3%	18.047,20	985.188,23		165.072,02	436.501,61		436.501,61
232 436 00	Cabines poteaux ap2001	130.298,39		27.297,34				88.598,05	3%	3.476,86	130.298,39		30.774,20	85.121,19		85.121,19
232 450 00	Complage MT-BT															
270 240 00	Encours Transformation MT/BT	3.842.669,68	530.997,29	1.711.698,91				1.593.973,48		91.539,35	3.842.669,68	530.997,29	1.803.238,26	1.508.434,13	226.206,67	1.734.640,80
232 511 00	RESEAU BT															
232 512 00	Réseau BT : Câbles Souterrains	3.600.307,34		1.284.011,00				2.316.296,34	2%	96.873,44	3.600.307,34		1.382.884,44	2.217.422,90		2.217.422,90
232 512 01	Réseau BT : Câbles après 2001	4.261.649,48		364.357,06				1.880.085,75	2%	44.888,85	4.261.649,48		409.245,91	1.835.196,90		1.835.196,90
232 520 00	Réseau basse tension 980 Volts	65.910,34		29.416,86				36.493,48	2%	1.318,21	65.910,34		30.735,07	35.175,27		38.481,70
232 521 00	Réseau BT : Poteaux	4.880.432,61		2.166.004,11				2.693.701,14	2%	172.561,27	4.880.432,61		2.317.676,81	2.521.139,87		1.685.533,07
232 521 01	Réseau BT : Lignes Aériennes	2.975.220,93		1.189.651,29				1.780.129,67	2%	94.596,60	2.975.220,93		1.277.054,23	1.685.533,07		1.685.533,07
232 522 00	Réseau BT Lignes après 2001	3.107.156,64	128.776,10	473.423,18				2.504.957,36	2%	59.567,62	3.107.156,64	128.776,10	32.990,80	2.445.389,74		2.445.389,74
232 530 00	Réseau BT : Equipements 980 KV	42.836,72		30.183,55				12.653,17	3%	2.414,69	42.836,72		32.598,24	10.238,48		10.238,48
232 531 00	Réseau BT : Armories	395.793,17		196.930,59				198.862,58	3%	14.552,78	395.793,17		211.483,37	184.309,80		184.309,80
232 532 00	Réseau BT Armories après 2001	2.567.360,65		168.827,87				373.904,70	3%	14.271,02	2.567.360,65		183.088,89	359.033,68		2.638.390,88
232 540 00	Branchements Basse Tension	1.537.615,24	7.074,79	874.768,28				6.943,78	3%	41.842,14	1.537.615,24	7.074,79	843.717,91	663.147,74		904.509,33
232 550 00	Complage Basse Tension	887.476,40	136.495,74	428.407,15				319.869,72	10%	74.348,20	887.476,40	136.495,74	497.967,04	245.520,92		245.520,92
232 551 00	Complage BT - Plateforme taleux	118.909,86		97.351,90				21.557,96	33%	18.168,25	118.909,86		115.909,86	3.389,71		3.389,71
232 552 00	Complage BT : électroniques	94.875,80		28.471,37				51.736,93	10%	7.992,19	94.875,80		36.177,23	43.744,74		43.744,74
270 250 00	Encours Réseau BT	24.535.545,18	4.325.984,66	7.271.804,21	89.836,48	3.648,87	46.049,98	12.894.638,68		645.395,86	24.535.545,18	4.325.984,66	7.471.150,09	12.949.242,82	2.524.015,22	14.773.258,04
Total Réseau en services (23)		50.698.128,90	7.554.197,14	18.592.701,32	90.806,41	3.648,87	46.796,83	24.510.869,73		1.167.894,86	50.698.128,90	7.554.197,14	19.713.799,35	23.942.974,87	9.172.832,91	32.513.407,76
Total Réseau en construction (27)		50.698.128,90		18.592.701,32	90.806,41	3.648,87	46.796,83	24.510.869,73		1.167.894,86	50.698.128,90		19.713.799,35	23.942.974,87		32.513.407,76
TOTAL RESEAUX		101.396.257,80	7.554.197,14	37.185.402,64	181.612,82	7.297,74	93.493,66	49.021.739,46		2.335.789,72	101.396.257,80	7.554.197,14	39.627.598,70	47.885.949,74	9.172.832,91	65.026.815,52
Quote-part invest. communs		2.209.261,38		1.899.806,75				308.454,63		114.064,86	2.209.261,38		2.013.873,78	195.387,60		195.387,60
Total GRD		103.605.519,18	7.554.197,14	39.085.209,39	181.612,82	7.297,74	93.493,66	52.810.294,09		2.449.854,58	103.605.519,18	7.554.197,14	41.641.472,48	48.099.337,34	9.172.832,91	65.222.203,12

Situation des plus-values RAB au 31 décembre 2016

	Valeur des plus-values au 31-12-15	Annulat. + valeurs avant 2009 au 31-12-15	Amortissements des plus-values au 31-12-15	Valeur nette des plus-values au 31-12-15	Valeur comptable nette au 31-12-15	Valeur RAB au 31-12-15	Amortissements 2016	Amortissements des plus-values au 31-12-16	Valeur nette des plus-values au 31-12-16	Valeur comptable nette au 31-12-16	Valeur RAB au 31-12-16
Immobilisé primaire GRD											
Équipements communs											
232 050 00					19 533,81	19 533,81				12 808,87	12 808,87
232 051 00					41 883,10	41 883,10				35 508,17	35 508,17
232 051 10					12 037,16	12 037,16				1 771,54	1 771,54
232 052 00					6 846,28	6 846,28				3 423,15	3 423,15
232 055 00											
232 060 00											
270 200 00					80.300,35	80.300,35				53.511,73	53.511,73
Total équipements communs											
RESEAU HT											
232 120 00	1.171.771,96		164.048,08	1.007.723,88	153.590,54	1.161.314,42	23.435,44	187.483,520	984.288,44	149.713,47	1.134.001,91
270 210 00											
Total Réseau HT											
TRANSFORMATION HT-MT											
232 230 10	147.130,67		20.598,27	126.532,40	263.939,65	390.472,05	2.942,61	23.540,88	123.589,79	244.448,50	368.038,29
232 230 20	197.109,98		19.195,40	117.914,58	245.390,87	363.305,45	2.742,20	21.937,60	115.172,38	235.563,75	350.736,13
232 231 00	2.353,33		329,49	2.023,84	86.302,38	88.328,22	47,07	376,56	1.976,77	66.804,67	68.804,67
232 232 10					59.402,09	59.402,09				57.196,35	57.196,35
232 232 20					50.778,15	50.778,15				48.923,19	48.923,19
232 232 30	1.416,29		198,31	1.217,98	29.864,40	31.082,38	28,33	226,64	1.189,65	28.536,89	29.726,54
232 260 00					11.549,54	11.549,54				7.893,04	7.893,04
270 220 00											
Total Transformation HT-MT											
RESEAU MT											
232 310 00	3.301.679,52	51.964,97	462.235,13	2.787.479,42	6.385.887,36	9.153.386,78	66.033,59	528.268,72	2.721.445,83	6.172.041,41	8.893.487,24
232 320 00	2.982.778,95	208.107,80	417.589,06	2.397.082,09	740.260,96	3.097.343,05	59.655,58	472.244,64	2.297.426,51	701.786,22	2.999.214,73
232 330 00	202.373,70		28.332,29	174.041,41	1.917.393,66	2.091.435,07	4.047,47	32.379,76	169.993,94	1.810.516,03	1.980.509,97
232 340 00					1.293,14	1.293,14				1.250,51	1.250,51
232 350 00					2.340,21	6.313,25	92,40	739,20	3.880,64	1.628,71	5.509,35
232 360 00	4.619,84		646,80	3.973,04	0,00	3.140,77	73,04	584,32	3.067,73	3.067,73	3.067,73
232 370 00	3.652,05		29,89	183,61	8.187,35	8.370,96	4,27	34,16	179,34	5.468,22	5.637,56
232 371 00	213,50										
270 230 00											
Total Réseau MT											
TRANSFORMATION MT-BT											
232 430 00	269.293,63		37.701,09	231.592,54	709.239,85	940.832,39	5.385,87	43.086,96	226.206,67	668.166,18	894.372,85
232 431 00					312.733,18	312.733,18				288.797,65	288.797,65
232 432 00					34.853,59	34.853,59				29.847,50	29.847,50
232 435 00					454.548,81	454.548,81				436.501,61	436.501,61
232 436 00					88.598,05	88.598,05				85.121,19	85.121,19
232 450 00											
270 240 00											
Total Transformation MT-BT											
Total Réseau MT											
232 511 00	3.515.211,21	428.762,15	492.129,61	2.594.319,45	12.934.776,31	15.529.095,76	70.304,23	562.433,84	2.524.015,22	12.249.242,82	14.773.268,04
232 512 00					2.316.296,34	2.316.296,34				2.217.422,90	2.217.422,90
232 512 00					1.880.085,75	1.880.085,75				1.835.196,90	1.835.196,90
232 520 00			551,11	3.385,16	36.493,48	39.878,64	78,73	629,84	3.306,43	35.175,27	38.481,70
232 521 00	3.936,27				2.714.428,50	2.714.428,50				2.521.139,87	2.521.139,87
232 521 10					1.785.569,64	1.785.569,64				1.685.533,07	1.685.533,07
232 522 00					2.504.957,36	2.504.957,36				2.445.389,74	2.445.389,74
232 530 00					12.653,17	12.653,17				10.238,48	10.238,48
232 531 00					198.862,58	198.862,58				184.309,80	184.309,80
232 532 00					373.304,70	2.716.647,91	63.996,01	511.968,08	2.279.347,20	359.033,68	2.638.380,88
232 540 00	3.199.800,44	408.485,16	447.972,07	2.343.343,21	715.772,17	963.363,25	6.229,49	49.835,92	241.361,59	663.147,74	904.509,33
232 550 00	311.474,50	20.276,99	43.606,43	247.591,08	322.573,51	322.573,51				245.520,92	245.520,92
232 551 00					21.557,96	21.557,96				3.389,71	3.389,71
232 552 00					52.221,15	52.221,15				43.744,74	43.744,74
270 250 00											
Total Réseau BT											
Total réseau en service (23)											
Total réseau en construction (27)											
TOTAL réseau											
Quote-part invest. communs											
Total GRD											

Situation de l'immobilisé au 31 décembre 2016

Compte	Immobilisé secondaire GRD										Valeur comptable au 31-12-16			
	libellé	Taux amort.	Valeur de construction au 31-12-15	Interventions des liers au 31-12-15	Total des amortissements au 31-12-15	sur valeur construction	Désamortisations exercice 2016 sur tiers	amortissements actifs	Immobiliisé en 2016	Part Tiers 2016		Amortissements 2016	Valeur de construction au 31-12-16	Interventions de liers au 31-12-16
211 400 00	Logiciels (limmo. incorporelles)	20%	21.600,00		3.866,67	98.482,14	98.482,14	33.733,33	509.723,42		52.364,93	647.323,42		56.231,60
211 410 00	Logiciels de gestion administrative	20%	21.600,00					112.135,33			4.320,00	21.600,00		4.320,00
211 420 00	Logiciels de gestion réseau	20%	116.000,00								48.044,93	314.000,00		51.911,60
211 430 00	Logiciels de process marché	20%	98.482,14									311.723,42		311.723,42
270 260 00	Investissements en cours		236.082,14		3.866,67	98.482,14	98.482,14	133.733,33	509.723,42		52.364,93	647.323,42		56.231,60
220 140 00	Terrains et constructions	0%	74.527,79		4.141,14			70.386,65	8.022,28		2.309,39	82.550,07		6.450,53
221 410 00	Terrains construits	2%	1.826,90		73,08			1.753,82	4.242,28		81,17	6.069,18		154,25
221 420 00	Immeuble administratif	3%	72.700,89		4.068,06			68.632,83	3.780,00		2.228,22	76.480,89		6.296,28
221 430 00	Batiments industriels													
234 051 00	Compteurs communs	10%	60.826,78		12.165,36			48.661,42			6.082,68	60.826,78		18.248,04
234 051 10	Compteurs AMR télérelèves	10%	17.211,88		3.442,38			13.769,50			1.721,19	17.211,88		5.163,57
234 060 00	Equipements de contrôle réseau	10%												
270 200 00	Encours équipements communs		78.038,66		15.607,74			62.430,92			7.803,87	78.038,66		23.411,61
234 120 00	RESEAU HT	2%	401.846,19		24.312,50			288.548,44	1.084.014,20		26.782,52	1.396.875,14		51.095,02
270 210 00	Lignes 63 KV (RTE)													
	Encours Réseau HT		401.846,19		24.312,50			288.548,44	1.084.014,20		26.782,52	1.396.875,14		51.095,02
234 230 10	TRANSFORMATION HT-MT	3%	19.802,36		297,04			19.505,32			594,07	19.802,36		891,11
234 230 20	Sous-Station de Montignies	3%	56.974,83		3.418,48			53.556,35			1.709,24	56.974,83		5.127,72
234 231 00	Télésignalisation Sous-Station	10%	177.465,18		8.873,26			168.591,92	139.625,07		17.784,77	317.090,25		26.658,03
234 232 10	Edts 15KV Sous-station Montignies	3%												
234 232 20	Edts 15KV Sous-station Chimay	3%												
234 232 30	Edts 15KV Sous-station Soire-S-G	3%												
234 240 00	Branchement HT-MT	10%	58.618,57		11.723,72			46.894,85	798.543,43		6.694,44	798.543,43		18.418,16
234 260 00	Télécommande centralisée	10%	88.985,25					93.163,19				151.781,76		
270 220 00	Encours Transformation HT-MT		401.846,19		24.312,50			288.548,44	1.084.014,20		26.782,52	1.396.875,14		51.095,02
234 310 00	RESEAU MT	2%	1.304.275,28		20.581,52			1.234.795,26	270.610,99		25.440,52	1.574.886,27		46.022,04
234 320 00	Réseau Souterrain 15000 Volts	2%	336.531,10		8.227,75			283.079,19	185.100,56		6.126,37	521.631,66		14.354,12
234 330 00	Cabines de Dispersion 15000 Volts	3%	288.778,74		8.649,68			244.827,48	98.868,85		8.302,24	387.647,59		16.951,86
234 340 00	Branchements moyenne tension	3%												
234 360 00	Télécommande Cabines Dispersion	10%												
234 370 00	Matériel (gros outillage)	10%	179.668,75					88.985,25				52.682,51		
270 230 00	Encours Réseau MT		1.304.275,28		20.581,52			1.234.795,26	270.610,99		25.440,52	1.574.886,27		46.022,04
234 430 00	TRANSFORMATION MT-BT	3%	181.466,46		4.683,06			176.783,40			5.443,99	181.466,46		10.127,05
234 435 00	Transformateurs MT-BT	3%	212.377,93		1.409,16			58.441,40	55.105,62		913,70	267.483,55		2.322,86
234 438 00	Cabines sur poteau	3%	62.261,61		1.859,15			60.402,46	9.800,70		1.897,98	72.062,31		3.757,08
270 240 00	Encours Transformation MT/BT		456.106,00		7.951,37			34.535,44	99.441,76		8.255,62	555.547,78		16.206,99
234 512 00	RESEAU BT	2%	892.291,20		16.838,10			749.815,43	591.365,96		15.217,60	1.483.657,16		32.055,70
234 520 00	Réseau BT : Câbles Souterrains	2%	50.555,80		1.117,67			49.438,13	27.767,64		1.064,12	78.323,44		2.181,79
234 522 00	Réseau basse tension 980 Volts	2%	885.377,94		2.528,75			860.221,98	302.897,33		18.219,85	1.188.275,27		40.847,06
234 532 00	Réseau BT : Lignes Aériennes	3%												
234 540 00	Réseau BT : Armoires	3%	464.645,69		6.156,64			178.015,65	511.295,79		2.902,09	975.941,48		9.058,73
234 550 00	Branchements Basse Tension	3%	12.921,09		403,88			11.235,97	2.088,64		349,79	13.703,15		728,33
234 551 00	Comptage Basse Tension	10%	176.189,29		21.866,68			152.761,59	77.161,82		18.310,85	251.419,85		39.877,29
234 552 00	Compteurs à budget	10%	102.544,23		12.527,80			88.793,98	44.784,44		10.407,52	146.013,49		22.842,59
270 250 00	Encours Réseau BT		2.732.101,80		81.537,99			2.090.282,73	1.929.180,32		66.471,82	4.509.132,54		147.501,49
240 410 00	Meubler et matériel roulant	10%	65.969,97		10.938,48			55.031,49	10.097,57		7.212,69	76.067,54		18.151,17
240 420 00	Outillage	10%	8.705,20		1.495,57			7.209,63	4.021,85		949,86	12.727,05		2.445,49
240 432 00	Aménagements des bureaux	10%	137.610,41		2.130,50			137.553,28	21.536,96		10.759,97	140.576,80		14.247,31
240 430 00	Matériel bureautique	33%	25.028,70		4.210,50			20.818,20	21.536,96		92.468,74	46.565,66		31.595,19
241 400 00	Matériel roulant	20%	434.565,38		117.542,79			317.022,59	64.228,61			496.793,99		210.011,53
240 420 00	Meubler et matériel roulant	10%	671.879,66		134.444,47			537.435,19	102.851,38		125.381,44	774.731,04		259.825,91
240 430 00	Matériel bureautique	33%	5.361.116,06		166.868,49			4.499.391,28	3.208.200,03		149.182,96	8.564.742,97		315.543,13
270 250 00	Encours Réseau BT		2.732.101,80		81.537,99			2.090.282,73	1.929.180,32		66.471,82	4.509.132,54		147.501,49
240 410 00	Meubler et matériel roulant	10%	65.969,97		10.938,48			55.031,49	10.097,57		7.212,69	76.067,54		18.151,17
240 420 00	Outillage	10%	8.705,20		1.495,57			7.209,63	4.021,85		949,86	12.727,05		2.445,49
240 432 00	Aménagements des bureaux	10%	137.610,41		2.130,50			137.553,28	21.536,96		10.759,97	140.576,80		14.247,31
240 430 00	Matériel bureautique	33%	25.028,70		4.210,50			20.818,20	21.536,96		92.468,74	46.565,66		31.595,19
241 400 00	Matériel roulant	20%	434.565,38		117.542,79			317.022,59	64.228,61			496.793,99		210.011,53
240 420 00	Meubler et matériel roulant	10%	671.879,66		134.444,47			537.435,19	102.851,38		125.381,44	774.731,04		259.825,91
240 430 00	Matériel bureautique	33%	5.361.116,06		166.868,49			4.499.391,28	3.208.200,03		149.182,96	8.564.742,97		315.543,13
270 250 00	Encours Réseau BT		2.732.101,80		81.537,99			2.090.282,73	1.929.180,32		66.471,82	4.509.132,54		147.501,49
240 410 00	Meubler et matériel roulant	10%	65.969,97		10.938,48			55.031,49	10.097,57		7.212,69	76.067,54		18.151,17
240 420 00	Outillage	10%	8.705,20		1.495,57			7.209,63	4.021,85		949,86	12.727,05		2.445,49
240 432 00	Aménagements des bureaux	10%	137.610,41		2.130,50			137.553,28	21.536,96		10.759,97	140.576,80		14.247,31
240 430 00	Matériel bureautique	33%	25.028,70		4.210,50			20.818,20	21.536,96		92.468,74	46.565,66		31.595,19
241 400 00	Matériel roulant	20%	434.565,38		117.542,79			317.022,59	64.228,61			496.793,99		210.011,53
240 420 00	Meubler et matériel roulant	10%	671.879,66		134.444,47			537.435,19	102.851,38		125.381,44	774.731,04		259.825,91
240 430 00	Matériel bureautique	33%	5.361.116,06		166.868,49			4.499.391,28	3.208.200,03		149.182,96	8.564.742,97		315.543,13
270 250 00	Encours Réseau BT		2.732.101,80		81.537,99			2.090.282,73	1.929.180,32		66.471,82	4.509.132,54		147.501,49
240 410 00	Meubler et matériel roulant	10%	65.969,97		10.938,48			55.031,49	10.097,57		7.212,69	76.067,54		18.151,17
240 420 00	Outillage	10%	8.705,20		1.495,57			7.209,63	4.021,85		949,86	12.727,05		2.445,49
240 432 00	Aménagements des bureaux	10%	137.610,41		2.130,50			137.553,28	21.536,96		10.759,97	140.576,80		14.247,31
240 430 00	Matériel bureautique	33%	25.028,70		4.210,50			20.818,20	21.536,96		92.468,74	46.565,66		31.595,19
241 400 00	Matériel roulant	20%	434.565,38		117.542,79			317.022,59	64.228,61			496.793,99		210.011,53
240 420 00	Meubler et matériel roulant													

RAPPORT DU COMMISSAIRE
A L'ASSEMBLEE GENERALE DES COOPERATEURS
DE LA SOCIETE INTERCOMMUNALE D'ELECTRICITE
DU SUD DU HAINAUT en abrégé « A.I.E.S.H. » SCRL
SUR LES COMPTES ANNUELS
CLOS LE 31 décembre 2016

VIRTON, le 22 Mai 2017

S.C.P.R.L. BRANKAER Ph. & Partners *** Associé Gérant BRANKAER Ph.**
*Société civile ayant emprunté la forme d'une société S.P.R.L. **** RMP ARLON*
Siège social : Rue Léon Colleaux, 41 6762 Virton *** TEL : 063/58.31.49 FAX : 063/58.31.48 GSM : 075/590 771
N° IRE. : B329** T.V.A. : BE-0462-238-058 BIC GEBABEBB Cpte bancaire: BE79-0011-4042-2633

BRANKAER Ph.
Réviseurs d'Entreprises

Virton, le 22 mai 2017

Adresse bureau & correspondance : 6762 VIRTON, rue Léon Colleaux, 41

A.I.E.S.H. SCRL
RUE DU COMMERCE, 4
6470 RANCE

Mesdames et Messieurs les Coopérateurs,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au **31 décembre 2016**, le compte de résultats de l'exercice clos le **31 décembre 2016** et l'annexe, ainsi que les déclarations complémentaires requises.

Rapport sur les comptes annuels - Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de la société **A.I.E.S.H. SCRL** pour l'exercice clos le **31 décembre 2016**, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le *total du bilan s'élève à 53.808.826,74 € et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 1.758.782,38 €.*

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées en Belgique. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels.

Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité, les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société A.I.E.S.H. SCRL clos au 31 décembre 2016, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur les montants des soldes réglementaires enregistrés à l'actif du bilan qui constituent une particularité du secteur des gestionnaires de réseau de distribution d'électricité. L'estimation de ces actifs pour les années 2008 à 2016 figure à l'actif du bilan pour un montant total de 299.241,09 euros dont 43.781,71 euros ont été actés en produits d'exploitation positif pour l'exercice sous revue. Ces actifs réglementaires sont estimés à la clôture de chaque exercice, sur base des dispositions réglementaires légales. La dernière décision prise par le CREG de manière définitive concerne l'année 2009. Il s'ensuit, dès lors, que le montant total des actifs réglementaires actés au 31 décembre 2016 pourrait être influencé par les décisions relatives aux années postérieures à 2009. Ceci est détaillé dans le rapport de gestion établi conformément aux articles 95 et 96 du code des Sociétés dans les sections 1°, 2° et 7°.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels :

- Le rapport de gestion, établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés et à déposer conformément à l'article 100 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par la loi, concorde avec les comptes annuels et ne comprend pas d'incohérences significatives et ce par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Le bilan social, à déposer conformément à l'article 100 du Code des sociétés, traite tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par la loi et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier de contrôle.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires de la « *décision relative à la méthodologie tarifaire transitoire applicable aux gestionnaires de réseau de distribution d'électricité actifs en Wallonie pour la période 2015-2016 rendue en application de l'article 43, § 2 du décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité suite à suite à l'adoption du décret du 11 avril 2014 modifiant le décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité* ».

Ceci vise :

- l'activation des frais de développement ATRIAS et leur amortissement ;
- les règles d'amortissements et de désactivation des plus-values spécifiques au secteur (durée) ;
- la facturation des interventions de tiers et leur imputation en produits et en investissements ;

Ce référentiel comptable ne peut être considéré équivalent à celui prévu par la loi relative aux obligations comptables et à la publicité des comptes annuels. A notre avis, les distorsions ne sont toutefois pas significatives par rapport à l'image fidèle qui aurait résulté de l'application du référentiel comptable prévu par la loi pour les sociétés qui est utilisé pour les activités non régulées.

- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

S.c.P.R.L. BRANKAER Ph. & Partners

Commissaire
Représentée par

Ph. BRANKAER

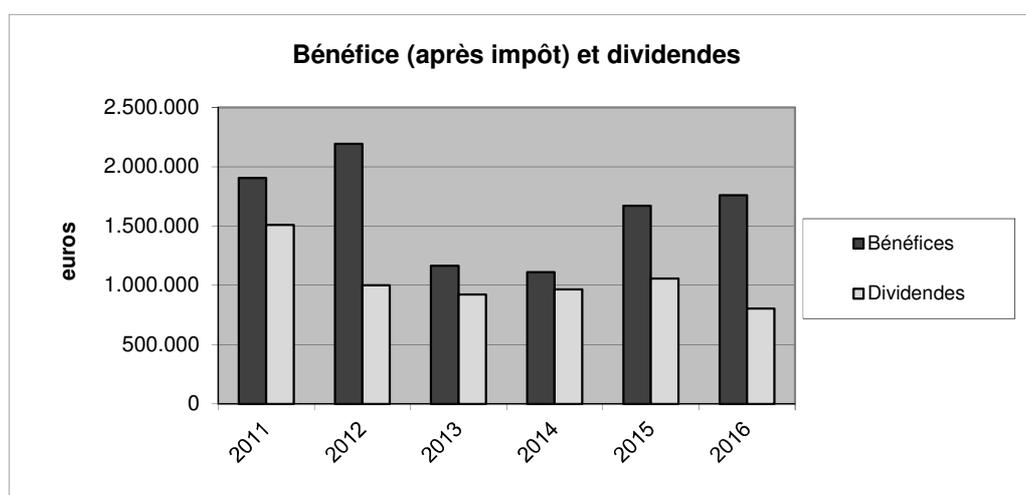
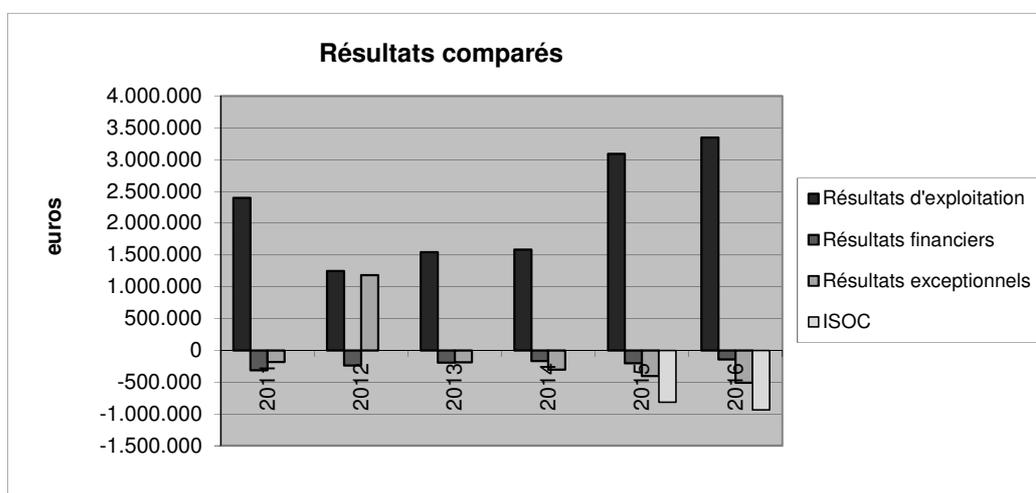
Statistiques énergie - calcul des pertes

	2015	2016	
Entrées d'énergie (infeed)			
RTE	95.780.481	96.160.829	0,40%
ELIA	49.282.979	45.143.117	-8,40%
Eoliennes : Baileux et Barbençon	47.007.425	45.873.416	-2,41%
Entrées GRD voisin	983.545	985.018	0,15%
Sorties vers GRD voisin	-117.584	-112.365	-4,44%
Total (infeed net)	192.936.845	188.050.015	-2,53%
Transit vers clientèle			
HT	222.545	220.074	-1,11%
HT-MT	63.688.967	57.378.776	-9,91%
MT			
> 56kva	22.872.359	23.637.577	3,35%
< 56kva	2.457.860	2.385.723	-2,93%
	25.330.220	26.023.300	2,74%
MT-BT			
> 56kva	639.686	591.737	-7,50%
< 56kva	1.045.230	1.077.994	3,13%
	1.684.916	1.669.731	-0,90%
BT			
Simple Tarif	20.377.284	19.837.305	-2,65%
Double Tarif - jour	29.796.242	30.179.940	1,29%
Double Tarif - nuit	34.465.125	35.639.099	3,41%
Exclusif de nuit	2.753.284	2.640.388	-4,10%
Eclairage public	2.502.752	2.341.460	-6,44%
	89.894.687	90.638.192	0,83%
Total	180.821.334	175.930.073	-2,71%
Pertes en ligne			
HT-MT	993.548	895.108	-9,91%
MT	623.125	640.172	2,74%
MT-BT	58.468	57.942	-0,90%
BT	10.440.370	10.526.720	0,83%
	12.115.511	12.119.942	0,04%
Coэффициents de pertes sur énergie sortante			
HT-MT	1,56%	1,56%	
MT	2,46%	2,46%	
MT-BT	3,47%	3,47%	
BT	11,61%	11,61%	
Total	6,70%	6,89%	2,84%
Pertes sur énergie entrante (total)	6,28%	6,45%	2,71%
Energie basse tension par commune			
Beaumont	17.042.489	18.390.560	7,91%
Chimay	24.591.059	23.663.159	-3,77%
Couvin	11.581.364	11.605.049	0,20%
Froidchapelle	13.180.538	13.917.522	5,59%
Momignies	11.864.592	11.260.863	-5,09%
Sivry-Rance	11.634.645	11.801.039	1,43%
	89.894.687	90.638.192	0,83%

Résultat total AIESH après impôt

1.758.782,38

	résultats par activité	Résultats portés au bilan
GRD		1.718.045,32
Utilisation du réseau	2.019.982,53	
Investissements	0,00	
Divers régulés	33.189,73	
Divers non-régulés	-215,13	
Solde régulé 2015 - décision Cwape	-118.767,44	
Solde régulé 2016 - calcul AIESH	-216.144,37	
Télédistribution		2.836,47
Résultat de la convention de concession	2.836,47	
Autres activités non-régulées		37.900,59
Autres activités non-régulées	37.900,59	
Résultat AIESH		1.758.782,38



		AIESH	GRD	Téledistribution	Autres activ.
Affectation des résultats de l'exercice 2016					
suivant articles 79 et 81 des statuts		Avant impot	2.624.684,81	4.320,18	65.650,43
		ISOC	-906.639,49	-1.483,71	-27.749,84
		Après impot	1.718.045,32	2.836,47	37.900,59
Réserve légale	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
Réserve pour pertes éventuelles et régularisation dividende					
<i>Risque sur résultat gérable</i>		-129.732,39	-129.732,39		
Réserve pour pertes éventuelles et régularisation dividende					
<i>Réserve pour financement de l'activité résiduelle</i>		-2.836,47		-2.836,47	
Réserve pour financement des investissements					
<i>Financement du plan d'investissements 2017</i>	22,47%	-386.092,59	-386.092,59		
Réserve pour financement activités 'autres'					
<i>Réserve pour financement participations</i>		-151.500,00			-151.500,00
<i>Transfert résultat du GRD</i>		0,00	-113.599,41		113.599,41
<i>Réserve pour financement EP - consommations</i>		-304.400,00			-304.400,00
<i>Réserve pour financement EP - travaux</i>		-40.000,00			-40.000,00
Résultat total à distribuer		744.220,93	1.088.620,93	0,00	-344.400,00
Dividende attribué en rémunération des parts "B"		160.552,44	160.552,44		
<i>Le résultat de la télédistribution ne permet pas la distribution du dividende relatif à la rémunération des parts "B"</i>					
Dividende à porter au compte de chacune des communes associées, au prorata des consommations des clients basse tension de chacune des communes respectives, en ce qui concerne les activités électricité		928.068,49	928.068,49		
Dividende affecté au financement EP		-344.400,00			-344.400,00
		744.220,93	1.088.620,93	0,00	-344.400,00

Calcul des dividendes communaux 'Electricité' de l'exercice 2016

Communes	Dividende sur parts "B"	Kwh BT consommés	Dividende exploitation GRD	Financement EP consommations	Financement EP travaux	Dividende total 2016
			928.068,49	-304.400,00	-40.000,00	
Beaumont	17.939,56	18.390.560	188.305,82	-50.200,00	-6.597,00	149.448,38
Chimay	50.220,82	23.663.159	242.293,36	-80.900,00	-10.631,00	200.983,18
Couvin	15.390,39	11.605.049	118.827,18	-46.500,00	-6.110,00	81.607,57
Froidchapelle	43.025,10	13.917.522	142.505,20	-32.600,00	-4.284,00	148.646,30
Momignies	17.777,91	11.260.863	115.302,96	-52.000,00	-6.833,00	74.247,87
Sivry-Rance	16.198,66	11.801.039	120.833,97	-42.200,00	-5.545,00	89.287,63
TOTAL	160.552,44	90.638.192	928.068,49	-304.400,00	-40.000,00	744.220,93

Redevance de voirie pour 2016 (R.W. ref.011168)

462.209,23

Total versé aux communes

1.206.430,16

Résumé des opérations sur les réserves

Exercice 2016	GRD	Téledistribution	Autres activités	AIESH
Réserves au début de l'exercice	19.910.264,70	789.880,40	1.023.056,48	21.723.201,58
Affectation du résultat 2016				
Réserve pour pertes éventuelles et régularisation dividende	129.732,39	2.836,47		132.568,86
Réserve pour financement des investissements	386.092,59		151.500,00	537.592,59
Réserve pour financement éclairage public			344.400,00	344.400,00
Transfert plus-values RAB amorties	234.792,10			234.792,10
Réserves à la clôture de l'exercice	20.660.881,78	792.716,87	1.518.956,48	22.972.555,13

Parts sociales avec droit de vote d'une valeur nominale de 1,24 euros

Parts souscrites en application de l'article 7 des statuts de l'AIESH

Le capital est illimité. Sa part fixe est constituée au moyen de 15.000 parts de 1,24 Euro chacune, soit 18.600 Euros. Ces parts sont souscrites par les communes affiliées sur base de leur population au moment de leur affiliation à raison de 0,95 part sociale par habitant pour les communes affiliées à l'électricité, et à raison de 0,05 part sociale par habitant pour les communes affiliées à la télédistribution.

Communes	parts sociales avec droit de vote			valeur des parts sociales avec droit de vote		
	Electricité	télédistribution	Total	Electricité	télédistribution	Total
Beaumont	6.034	318	6.352	7.482,16	394,32	7.876,48
Chimay	9.497	500	9.997	11.776,28	620,00	12.396,28
Couvin	4.494	237	4.731	5.572,56	293,88	5.866,44
Erquelinnes		533	533		660,92	660,92
Froidchapelle	3.114	164	3.278	3.861,36	203,36	4.064,72
Momignies	5.898	310	6.208	7.313,52	384,40	7.697,92
Sivry-Rance	4.570	241	4.811	5.666,80	298,84	5.965,64
	33.607	2.303	35.910	41.672,68	2.855,72	44.528,40

Parts sociales sans droit de vote d'une valeur nominale de 100.00 euros

Description des quatre types de parts selon l'article 7bis des statuts de l'AIESH :

- B1 représentent 20% des apports de créances résultant de la cession des réseaux basse tension par les communes en 2003.
Ce capital doit être considéré comme du capital fixe.
- B2 représentent la part excédent les 20% des apports de créances résultant de la cession des réseaux basse tension par les communes en 2003.
Ce capital doit être considéré comme du capital variable
- C1 représentent 20% des apports de créances résultant de la cession du réseau de télédistribution par les communes en 2003.
Ce capital doit être considéré comme du capital fixe.
- E représentent 100% de l'apport des équipements d'éclairage public par les communes en 2016.

Communes	Parts sociales sans droit de vote par type			
	B1	B2	C1	E
Beaumont	4.328		277	3.712
Chimay	8.337	3.779	686	6.965
Couvin	3.713		411	2.714
Erquelinnes			310	
Froidchapelle	2.768	7.612	221	2.074
Momignies	4.289		455	4.262
Sivry-Rance	3.908		700	2.689
	27.343	11.391	3.060	22.416

Capital détenu par associé et par type de parts

Communes	GRD				Télédistribution			Ecl.public	Total
	parts sociales	parts B1	parts B2	total	parts soc.	parts C1	total	parts E	
Beaumont	7.482,16	432.800,00		440.282,16	394,32	27.700,00	28.094,32	371.200,00	839.576,48
Chimay	11.776,28	833.700,00	377.900,00	1.223.376,28	620,00	68.600,00	69.220,00	696.500,00	1.989.096,28
Couvin	5.572,56	371.300,00		376.872,56	293,88	41.100,00	41.393,88	271.400,00	689.666,44
Erquelinnes					660,92	31.000,00	31.660,92		31.660,92
Froidchapelle	3.861,36	276.800,00	761.200,00	1.041.861,36	203,36	22.100,00	22.303,36	207.400,00	1.271.564,72
Momignies	7.313,52	428.900,00		436.213,52	384,40	45.500,00	45.884,40	426.200,00	908.297,92
Sivry-Rance	5.666,80	390.800,00		396.466,80	298,84	70.000,00	70.298,84	268.900,00	735.665,64
	41.672,68	2.734.300,00	1.139.100,00	3.915.072,68	2.855,72	306.000,00	308.855,72	2.241.600,00	6.465.528,40

Statistiques générales 2016

Rubriques	2015	2016	variation 2016/2015
Nombre de communes affiliées	7	7	
Superficie totale en km2	644,96	644,96	
Nombre d'habitants desservis en électricité	35.928	35.861	-0,19%
Densité de la population par km2	55,71	55,60	
Réseau haute tension			
Aérien 63 KV km	30,09	30,09	
Réseau moyenne tension			
Souterrain 15/11/10 KV km	273,67	273,67	
Aérien 15/11/10 KV km	338,27	337,71	-0,16%
Total réseau moyenne tension km	611,94	611,38	-0,09%
Réseau basse tension			
Souterrain 220/380 volts km	204,67	206,41	0,85%
Aérien 220/380 volts km	695,76	694,26	-0,22%
Total réseau basse tension km	900,43	900,67	0,03%
Total réseau HT - MT - BT km	1.542,46	1.542,14	-0,02%
Postes et cabines			
Postes HT-MT	3	3	
Cabines AIESH : transformation au sol	214	216	
transformation aérienne	313	313	
autres	5	5	
Cabines clients	96	96	
Utilisateurs du réseau			
Consommation : réseau HT	1	1	
transformation HT-MT	2	2	
réseau MT	94	92	-2,13%
transformation MT-BT	19	19	
réseau BT	19.923	19.991	0,34%
Total consommateurs hors BT	116	114	-1,72%
Total consommateurs	20.039	20.105	0,33%
Production : réseau HT	1	1	
réseau MT	1	3	
réseau BT	5	6	
Total producteurs	7	10	
Total utilisateurs du réseau	20.046	20.115	0,34%
Nombre clients BT par km de lignes BT	22,13	22,20	0,31%
Nombre clients BT par km de lignes HT et BT	12,92	12,96	0,36%
Nombre d'habitants par km de lignes BT	39,90	39,82	-0,21%
Livraison d'énergie			
Nombre de kwh BT par km de ligne BT kwh	99.835	100.634	0,80%
Nombre de kwh BT par client BT kwh	4.486	4.508	0,50%
Nombre de kwh BT par habitant kwh	2.502	2.527	1,02%
Production décentralisée <10 kva			
Nombre d'installations			
- Cogénération fossile	3	3	
- Eolien	3	3	
- Solaire (photovoltaïque)	1.693	1.759	3,90%
	1.699	1.765	3,88%
Puissance installée (kva)			
- Cogénération fossile	12	12	
- Eolien	30	30	
- Solaire (photovoltaïque)	10.131	10.521	3,85%
	10.173	10.563	3,83%